cerfa

N° 50572#06

Le formulaire brevet

Comment remplir votre dossier de dépôt de brevet ?

MODE D'EMPLOI

inpi

LE FORMULAIRE BREVET

Comment remplir votre dossier
de dépôt de brevet ?

SOMMAIRE

LES DIFFÉRENTES PIÈCES DU DOSSIER 3

- Quels sont les formulaires à remplir et les documents à fournir ?
- Comment se procurer les formulaires ?
- Les autres documents du dossier

COMMENT REMPLIR LES DOCUMENTS SUR PAPIER LIBRE ? 6

- La description de l'invention
- Les revendications sur l'invention
- L'abrégé
- Les dessins

COMMENT REMPLIR LES FORMULAIRES RUBRIQUE PAR RUBRIQUE ? 14

- Les informations sur le demandeur
- Les informations sur le demandeur (rubriques 1, 6, 7, 8 et 13)
- Les informations sur l'invention (rubriques 2 et 3)
- Les informations sur l'inventeur
- Les informations sur les cas particuliers (rubriques 4, 5, 9, 11 et 12)
- Les informations sur la page « Suite »

LES DERNIÈRES DÉMARCHES POUR DÉPOSER LE DOSSIER 28

- Combien coûte le dépôt d'un brevet et comment payer ?
- Que doit contenir le dossier et comment le déposer ?

B LES DIFFÉRENTES PIÈCES DU DOSSIER

VOUS AVEZ VÉRIFIÉ QUE VOTRE INVENTION ÉTAIT BREVETABLE, VOUS AVEZ EFFECTUÉ UNE RECHERCHE POUR VOUS ASSURER QU'ELLE ÉTAIT NOUVELLE ET VOUS NE L'AVEZ PAS DIVULGUÉE.

VOUS POUVEZ À PRÉSENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE DÉPÔT.

1 LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 1)

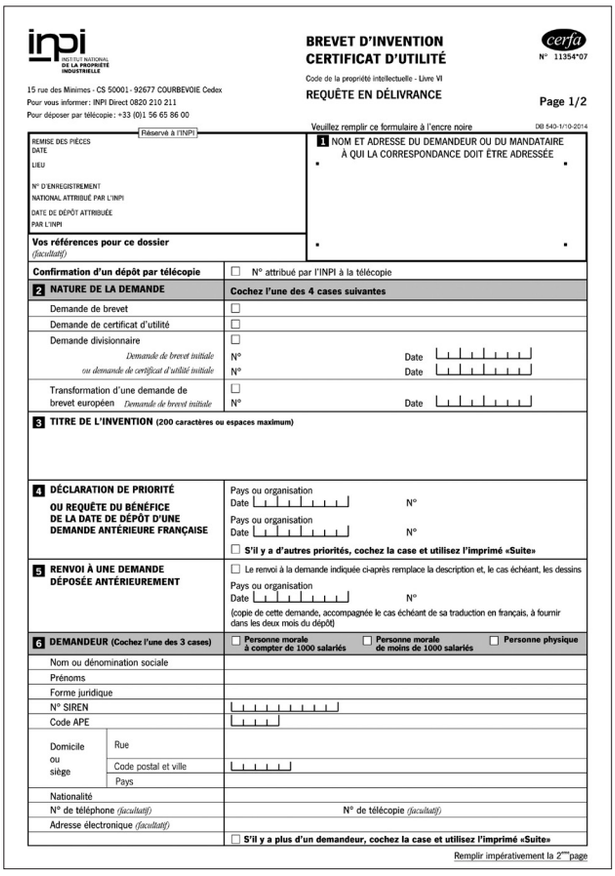

inpi — INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

cerfa N° 11354*07

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

Page 1/2

15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer: INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire — DB 540-1/10-2014

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Confirmation d'un dépôt par télécopie ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE — **Cochez l'une des 4 cases suivantes**

- Demande de brevet ☐
- Demande de certificat d'utilité ☐
- Demande divisionnaire ☐
  - *Demande de brevet initiale* N° Date
  - *ou demande de certificat d'utilité initiale* N° Date
- Transformation d'une demande de brevet européen *Demande de brevet initiale* ☐ N° Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE

Pays ou organisation Date N°
Pays ou organisation Date N°
☐ **S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT

☐ Le renvoi à la demande indiquée ci-après remplace la description et, le cas échéant, les dessins
Pays ou organisation Date N°
(copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, à fournir dans les deux mois du dépôt)

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) — ☐ **Personne morale à compter de 1000 salariés** ☐ **Personne morale de moins de 1000 salariés** ☐ **Personne physique**

- Nom ou dénomination sociale
- Prénoms
- Forme juridique
- N° SIREN
- Code APE
- Domicile ou siège — Rue / Code postal et ville / Pays
- Nationalité
- N° de téléphone *(facultatif)* — N° de télécopie *(facultatif)*
- Adresse électronique *(facultatif)*

☐ **S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

Remplir impérativement la 2ème page

1 LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

inpi — INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

Page 2/2

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI

DB 540-2/10-2014

7 MANDATAIRE *(s'il y a lieu)*

- Nom
- Prénom
- Cabinet ou Société
- N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel
- Adresse — Rue / Code postal et ville / Pays
- N° de téléphone *(facultatif)*
- N° de télécopie *(facultatif)*
- Adresse électronique *(facultatif)*

8 INVENTEUR(S) — **Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**

Le(s) demandeur(s) et l'(les)inventeur(s) sont la (les) même(s) personne(s) ☐ Oui ☐ Non : **dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**

9 BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES

☐ Personne(s) physique(s)
☐ Entreprise de moins de 1000 salariés et dont 25% au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**
☐ Organisme à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**

10 SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS

☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences
☐ Le support électronique de données est joint
☐ La déclaration de de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe

11 MATIÈRE BIOLOGIQUE

☐ Cochez la case si de la matière biologique a été déposée auprès d'une autorité de dépôt
Nom de cette autorité :
Numéro(s) du (des) dépôt(s) :
En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) indique(nt) que seul un expert peut avoir accès à la matière biologique déposée ☐

12 EXTENSION DE LA PROTECTION

En cochant la (les) case(s) ci-après, le(s) demandeur(s) manifeste(nt) l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande.

☐ **Nouvelle-Calédonie** ☐ **Polynésie française**

Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.

Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes

13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE — **VISA DE L'INPI**

Nom : **Signature :**
Qualité :

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

LES FORMULAIRES À REMPLIR

VOTRE DOSSIER COMPREND OBLIGATOIREMENT :

• le formulaire de dépôt 1

« Brevet d'invention – Requête en délivrance » cerfa 11354*07, pages 1 et 2. Pour déposer un brevet, vous devez remplir ce formulaire. Il peut également vous servir si vous souhaitez faire une demande de certificat d'utilité, une demande divisionnaire ou pour transformer une demande de brevet européen (voir p. 24).

ATTENTION ce formulaire ne peut pas être utilisé pour un dépôt de marque ou de dessins et modèles.

• la description (sur papier libre)

Il s'agit d'un texte décrivant votre invention. Il sert de base à la rédaction d'une autre partie de la demande de brevet : les revendications. Sa longueur n'est pas limitée, mais sa rédaction réclame une attention toute particulière puisqu'il sera impossible de la modifier après le dépôt.

• les revendications (sur papier libre)

Il s'agit d'un texte destiné à définir précisément la protection que vous recherchez. Ce texte se fonde sur la description, c'est-à-dire que son contenu doit se retrouver entièrement dans celle-ci.

• l'abrégé (sur papier libre)

L'abrégé est un résumé de l'invention.

• les dessins (sur papier libre)

Qu'ils accompagnent la description ou l'abrégé, les dessins ne sont pas obligatoires, mais participent de façon non négligeable à la compréhension de l'invention. Ils peuvent être constitués d'une ou de plusieurs figures.

B LES DIFFÉRENTES PIÈCES DU DOSSIER

2 LE FORMULAIRE DE DÉSIGNATION

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
cerfa N° 11235*03

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
DÉSIGNATION D'INVENTEUR(S)
(À fournir dans le cas où les demandeurs et les inventeurs ne sont pas les mêmes personnes)
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire
Page .../...

Vos références pour ce dossier (facultatif)
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL
TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)
LE(S) DEMANDEUR(S) :
DESIGNE(NT) EN TANT QU'INVENTEUR(S) :
1 Nom, Prénoms, Adresse (Rue, Code postal et ville), Société d'appartenance (facultatif)
2 Nom, Prénoms, Adresse (Rue, Code postal et ville), Société d'appartenance (facultatif)
3 Nom, Prénoms, Adresse (Rue, Code postal et ville), Société d'appartenance (facultatif)
S'il y a plus de trois inventeurs, utilisez plusieurs formulaires. Indiquez en haut à droite le N° de la page suivi du nombre de pages.
SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE
Nom : Signature :
Qualité :

3 LA PAGE « SUITE »

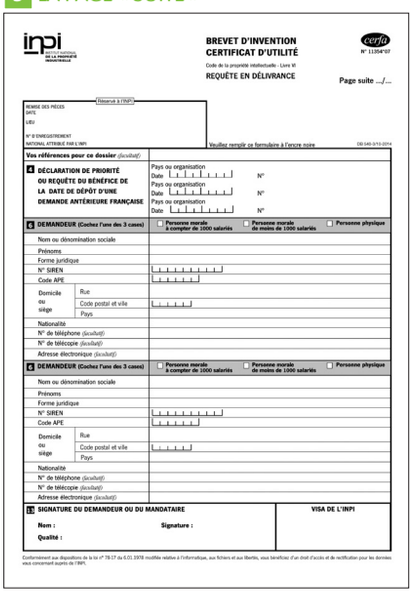

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
cerfa N° 11354*07

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE
Page suite .../...

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire

Vos références pour ce dossier (facultatif)
4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE
Pays ou organisation, Date, N°
Pays ou organisation, Date, N°
Pays ou organisation, Date, N°
4 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) ☐ Personne morale à compter de 1500 salariés ☐ Personne morale de moins de 1500 salariés ☐ Personne physique
Nom ou dénomination sociale, Prénoms, Forme juridique, N° SIREN, Code APE, Domicile ou siège (Rue, Code postal et ville, Pays), Nationalité, N° de téléphone (facultatif), N° de télécopie (facultatif), Adresse électronique (facultatif)
4 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) ☐ Personne morale à compter de 1500 salariés ☐ Personne morale de moins de 1500 salariés ☐ Personne physique
Nom ou dénomination sociale, Prénoms, Forme juridique, N° SIREN, Code APE, Domicile ou siège (Rue, Code postal et ville, Pays), Nationalité, N° de téléphone (facultatif), N° de télécopie (facultatif), Adresse électronique (facultatif)
14 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE
Nom : Signature :
Qualité :
VISA DE L'INPI

4 LE BORDEREAU DE PAIEMENT

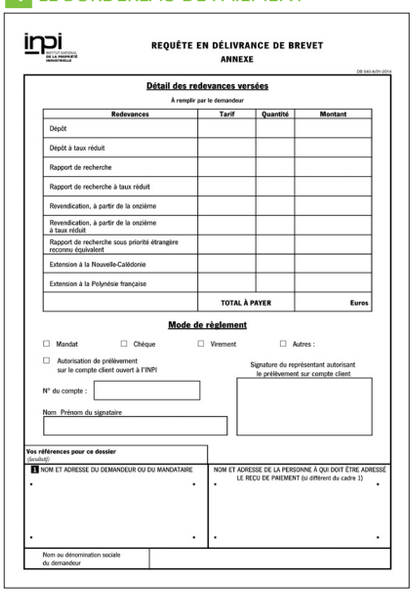

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE DE BREVET
ANNEXE

Détail des redevances versées
À remplir par le demandeur

Redevances	Tarif	Quantité	Montant
Dépôt			
Dépôt à taux réduit			
Rapport de recherche			
Rapport de recherche à taux réduit			
Revendication, à partir de la onzième			
Revendication, à partir de la onzième à taux réduit			
Rapport de recherche sous priorité étrangère reconnu équivalent			
Extension à la Nouvelle-Calédonie			
Extension à la Polynésie française			
	TOTAL À PAYER		Euros

Mode de règlement
☐ Mandat ☐ Chèque ☐ Virement ☐ Autres :
☐ Autorisation de prélèvement sur le compte client ouvert à l'INPI
Signature du représentant autorisant le prélèvement sur compte client
N° du compte :
Nom Prénom du signataire
Vos références pour ce dossier (facultatif)
1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE
NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE À QUI DOIT ÊTRE ADRESSÉ LE REÇU DE PAIEMENT (si différent du cadre 1)
Nom ou dénomination sociale du demandeur

VOTRE DOSSIER PEUT ÉGALEMENT CONTENIR :

• un formulaire de désignation d'inventeur(s) 2

« Désignation d'inventeur(s) » cerfa 11235*03. Ce formulaire est à utiliser lorsque demandeur(s) et inventeur(s) ne sont pas les mêmes personnes.

• une page « Suite » 3

« Brevet d'invention – Requête en délivrance (suite) » cerfa 11354*07.

• un bordereau de paiement 4

« Requête en délivrance de brevet – Annexe ». Ce document facultatif vous permet d'informer l'INPI du montant des redevances que vous avez versées lors du dépôt et de leur modalité de règlement.

• un pouvoir

Si vous vous faites représenter lors du dépôt, votre mandataire devra fournir un pouvoir (voir p. 17).

• une attestation d'appartenance

à l'une des catégories pouvant bénéficier de la réduction du taux des redevances (voir p.26).

ATTENTION un dépôt ne peut protéger qu'une seule invention.

COMMENT SE PROCURER LES FORMULAIRES ?

- Vous pouvez retirer les formulaires à l'INPI.
- Ils peuvent vous être adressés par courrier en contactant INPI Direct.
- Vous pouvez les télécharger au format PDF sur le site Internet de l'INPI.

www.inpi.fr, rubrique Ressources, « Tous nos formulaires ».

LES AUTRES DOCUMENTS DU DOSSIER

D'autres documents peuvent vous être demandés en complément du formulaire, en fonction de votre situation. Ils vous sont signalés dès que le cas se présente.

REMPLISSEZ LISIBLEMENT LE FORMULAIRE

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, les formulaires doivent être remplis le plus lisiblement possible : remplis à la main, en majuscules et à l'encre noire sur un fond blanc. Si vous les téléchargez sur Internet, vous pourrez également remplir directement ces documents sur votre ordinateur. Si vous choisissez le dépôt en ligne, vous serez guidé dans votre démarche.

B COMMENT REMPLIR LES DOCUMENTS SUR PAPIER LIBRE

VOUS POUVEZ AVOIR RECOURS À UN SPÉCIALISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE DÉMARCHE.

LA DESCRIPTION DE L'INVENTION

Il s'agit d'un texte décrivant ce qu'est votre invention. Il sert de base à la rédaction d'une autre partie de la demande de brevet : les revendications (voir p. 8). Sa longueur n'est pas limitée, mais sa rédaction demande une attention toute particulière puisqu'il sera impossible de la modifier après le dépôt.

ATTENTION chaque mot compte ! La description doit être suffisante pour qu'un « homme du métier » puisse réaliser l'invention. Elle doit aussi être complète, c'est-à-dire présenter tous les moyens techniques à mettre en œuvre.

Pour remplir ces deux critères, il est recommandé de rédiger la description selon **un plan type** qui comprend les paragraphes suivants :

1. l'indication du **« domaine technique »** de l'invention ;
2. l'indication de **« l'état de la technique antérieure »** faisant ressortir le problème technique posé ;
3. **un exposé de l'invention** permettant la compréhension de la solution technique apportée au problème technique posé. Cet exposé doit donc mentionner toutes les caractéristiques techniques propres à l'invention et, en particulier, celles qui seront énoncées dans les revendications ;
4. une brève présentation des différentes figures constituant les dessins, s'il en existe ;
5. un exposé détaillé **d'au moins un mode de réalisation** de l'invention, qui précise la structure des différentes caractéristiques ou parties constituant l'invention, ainsi que leur agencement et leur fonctionnement. Si des figures sont utilisées pour illustrer la description, vous devez associer au texte chaque numéro de référence porté sur ces figures ;
6. l'indication de la manière dont l'invention est **« susceptible d'application industrielle »**.

Ces différents paragraphes sont illustrés dans l'exemple en page suivante.

À NE PAS OUBLIER

Le dépôt d'une demande de brevet nécessite une préparation minutieuse. La qualité des documents que vous fournirez a une influence directe sur la rapidité du traitement de votre dossier et sur la protection qui vous sera accordée. Leur modification après le dépôt est strictement limitée.

LA DESCRIPTION DE L'INVENTION

EXEMPLE DE DESCRIPTION D'UNE INVENTION

A NUMÉROTATION DES PAGES

Les pages de la description et des revendications sont numérotées de façon continue de la première à la dernière page, en chiffres arabes, au-dessous de la marge, en haut et au milieu.

→ **Exemple :** si votre description comporte quatre pages et vos revendications une page, les pages de description doivent être numérotées de 1 à 4 et la page de revendications doit être numérotée 5.

B DACTYLOGRAPHIE

Le texte doit être dactylographié. La frappe est effectuée en caractères noirs et indélébiles de façon nette et contrastée avec un interligne de 1,5. Seuls les symboles et caractères graphiques, les formules chimiques ou mathématiques peuvent être manuscrits.

C NUMÉROTATION DES LIGNES

Chaque feuille comprend de 35 à 40 lignes (sauf sur la dernière page, éventuellement) numérotées sur la gauche de 5 en 5, à droite de la marge, la numérotation reprenant à 5 en face de la 5e ligne de chaque nouvelle page.

D MARGES

Chaque feuille doit respecter une « surface utile » délimitée par les marges suivantes : 2,5 cm à gauche et 2 cm en haut, en bas et à droite. Les marges ne doivent contenir aucune information.

ATTENTION ne pas respecter cette présentation peut entraîner, lors de l'examen de votre dépôt, un retard ou un rejet de votre demande.

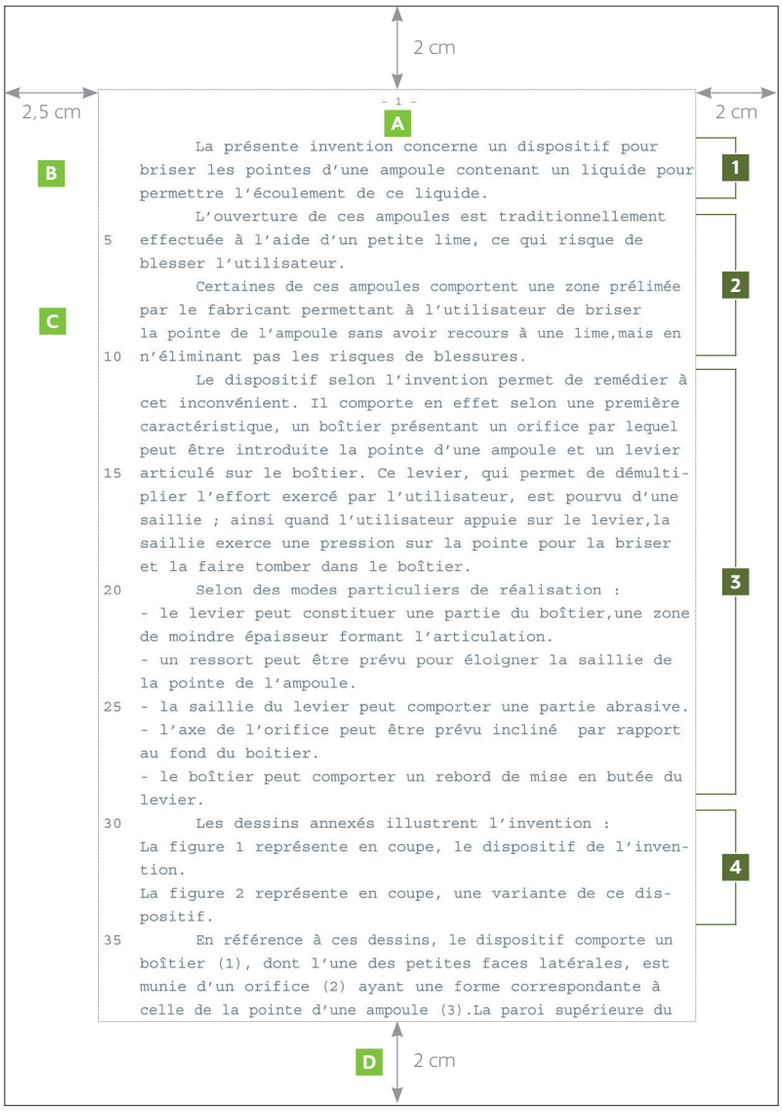

1 l'indication du **« domaine technique »** de l'invention ;

2 l'indication de **« l'état de la technique antérieure »** faisant ressortir le problème technique posé ;

3 **un exposé de l'invention** permettant la compréhension de la solution technique apportée au problème technique posé. Cet exposé doit donc mentionner toutes les caractéristiques techniques propres à l'invention et, en particulier, celles qui seront énoncées dans les revendications ;

4 une brève présentation des différentes figures constituant les dessins, s'il en existe ;

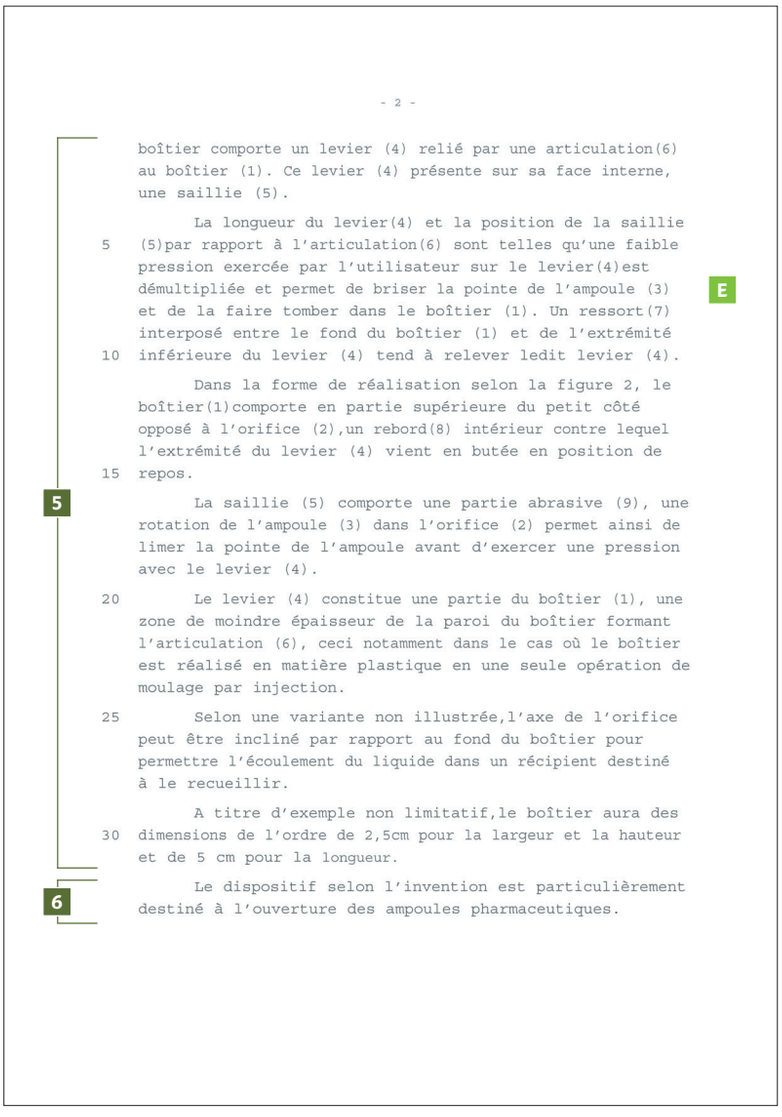

- 2 -

boîtier comporte un levier (4) relié par une articulation(6) au boîtier (1). Ce levier (4) présente sur sa face interne, une saillie (5).

La longueur du levier(4) et la position de la saillie (5)par rapport à l'articulation(6) sont telles qu'une faible pression exercée par l'utilisateur sur le levier(4)est démultipliée et permet de briser la pointe de l'ampoule (3) et de la faire tomber dans le boîtier (1). Un ressort(7) interposé entre le fond du boîtier (1) et de l'extrémité inférieure du levier (4) tend à relever ledit levier (4).

Dans la forme de réalisation selon la figure 2, le boîtier(1)comporte en partie supérieure du petit côté opposé à l'orifice (2),un rebord(8) intérieur contre lequel l'extrémité du levier (4) vient en butée en position de repos.

La saillie (5) comporte une partie abrasive (9), une rotation de l'ampoule (3) dans l'orifice (2) permet ainsi de limer la pointe de l'ampoule avant d'exercer une pression avec le levier (4).

Le levier (4) constitue une partie du boîtier (1), une zone de moindre épaisseur de la paroi du boîtier formant l'articulation (6), ceci notamment dans le cas où le boîtier est réalisé en matière plastique en une seule opération de moulage par injection.

Selon une variante non illustrée,l'axe de l'orifice peut être incliné par rapport au fond du boîtier pour permettre l'écoulement du liquide dans un récipient destiné à le recueillir.

A titre d'exemple non limitatif,le boîtier aura des dimensions de l'ordre de 2,5cm pour la largeur et la hauteur et de 5 cm pour la longueur.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'ouverture des ampoules pharmaceutiques.

5 un exposé détaillé **d'au moins un mode de réalisation** de l'invention, qui précise la structure des différentes caractéristiques ou parties constituant l'invention, ainsi que leur agencement et leur fonctionnement.
Si des figures sont utilisées pour illustrer la description, vous devez associer au texte chaque numéro de référence porté sur ces figures ;

6 l'indication de la manière dont l'invention est **« susceptible d'application industrielle »**.

E NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

Lorsque certaines caractéristiques de l'invention sont illustrées par une figure, ce signe permet d'identifier la caractéristique en question (voir p. 12).

À NE PAS OUBLIER

- La description ne doit pas comporter de titre ;
- Les appellations de fantaisie, marques ou déclarations dénigrantes à l'égard de quiconque sont interdites ;
- Il ne doit pas y avoir de dessins dans le texte, ils doivent être réalisés à part.

LES REVENDICATIONS SUR L'INVENTION

À NE PAS OUBLIER

Il s'agit d'un texte destiné **à définir précisément la protection** que vous recherchez. **Ce texte se fonde sur la description.**

Les revendications doivent énoncer les caractéristiques techniques constitutives de l'invention à protéger, avec leur numéro de référence. Elles sont de deux sortes : les revendications indépendantes et les revendications dépendantes.

- La simple énumération des avantages et des résultats obtenus par l'invention ne peut pas faire l'objet de revendications. Ils doivent être liés à des caractéristiques techniques.
- Les revendications ne peuvent pas apporter plus de précisions que n'en contient la description.

Le texte des revendications commence en haut de la page qui suit la dernière page de description. L'indication « revendications » peut être portée en haut de la première page des revendications, de façon centrée en dessous de la marge.
S'il existe plusieurs revendications, elles doivent être numérotées de façon continue, en chiffres arabes.
Les différentes revendications et leur structure sont identifiées sur l'exemple en page suivante.

ATTENTION

- Si vous déposez plus de 10 revendications, vous devez acquitter au moment du dépôt une redevance pour chaque revendication supplémentaire (voir p. 27).
- Les appellations de fantaisie, marques ou déclarations dénigrantes à l'égard de quiconque sont interdites.
- Les dessins ne doivent pas figurer dans le texte, mais sont à réaliser à part (voir p. 11).

LES REVENDICATIONS SUR L'INVENTION
EXEMPLE DE PRÉSENTATION D'UNE REVENDICATION

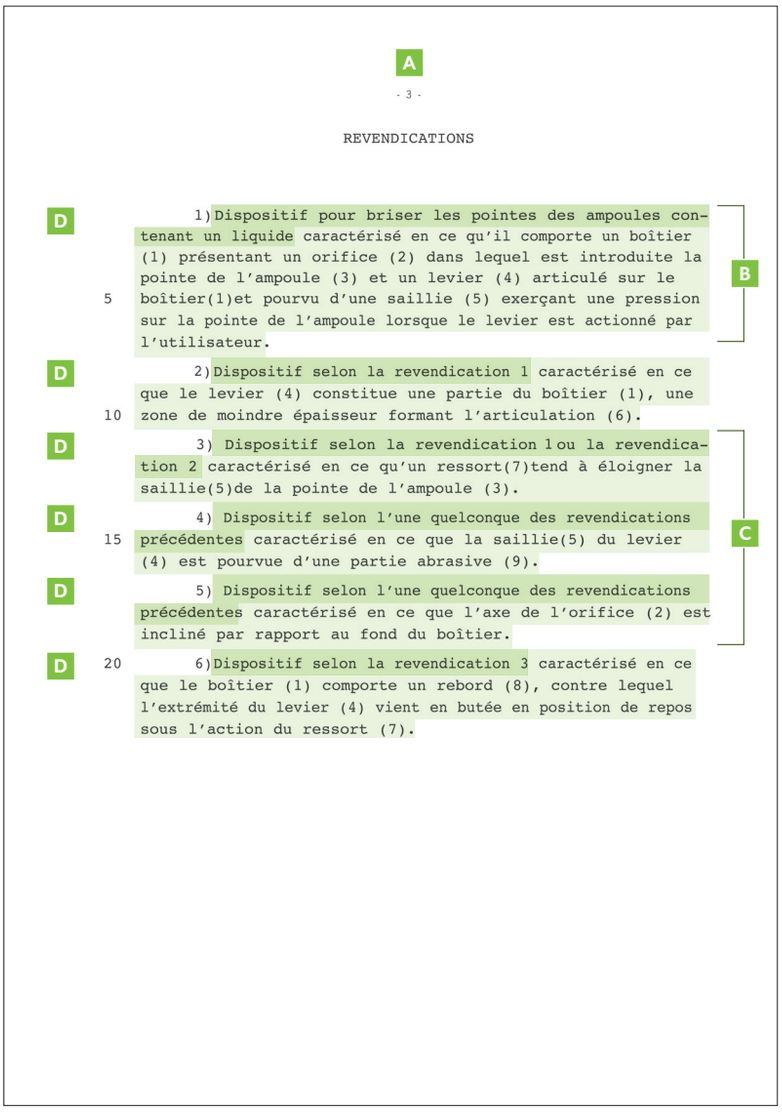

A NUMÉROTATION DE LA PAGE DE REVENDICATIONS

à la suite de celles de la description.

B LA REVENDICATION INDÉPENDANTE

comprend deux parties : un préambule suivi d'une partie caractérisante.

- Préambule : désigne l'objet de l'invention et mentionne ses caractéristiques techniques connues.
- Partie caractérisante : commence par l'expression « caractérisé en ce que » et énonce les caractéristiques pour lesquelles la protection est recherchée. Chacune des caractéristiques techniques doit, s'il y a lieu, être suivie, entre parenthèses, du numéro de référence.

C LES REVENDICATIONS DÉPENDANTES

éventuelles comprennent également un préambule et une partie caractérisante. Elles complètent la ou les revendications précédentes auxquelles elles se rattachent par des caractéristiques techniques additionnelles. Elles doivent comporter, dans leur préambule, une formule de rattachement à ces revendications.

- Préambule dans lequel la formule de rattachement est soulignée.
- Partie caractérisante.

D NUMÉROTATION SUCCESSIVE DES REVENDICATIONS

À NE PAS OUBLIER

La formule de rattachement est une formule permettant de ne pas réécrire un ensemble de caractéristiques déjà définies dans une revendication précédente.

→ **Exemple :** « selon la revendication 3 », qui est le rattachement utilisé dans la revendication 6, signifie que l'objet défini dans la revendication 6 comporte tout d'abord les caractéristiques définies dans la revendication 3, auxquelles s'ajoutent celles qui suivent la formule « caractérisé en ce que ».

L'ABRÉGÉ
EXEMPLE D'ABRÉGÉ

À NE PAS OUBLIER

L'abrégé est un résumé de l'invention.
Il comporte 250 mots au maximum et 150 mots seulement s'il est accompagné d'une figure (voir p. 13).

Il est constitué des éléments suivants :
- **le titre de l'invention** et son domaine technique ;
- **un résumé concis des caractéristiques techniques** essentielles déjà exposées dans la description et les revendications, accompagnées éventuellement des numéros de référence à la figure, et en rappelant si possible **le problème technique posé et la solution apportée par l'invention** ;
- l'indication de l'utilisation ou **des utilisations principales** de l'invention.

A LE TITRE DE L'INVENTION ET SON DOMAINE TECHNIQUE

B UN RÉSUMÉ CONCIS

des caractéristiques techniques essentielles déjà exposées dans la description et les revendications, accompagnées éventuellement des numéros de référence à la figure, et en rappelant si possible **le problème technique posé et la solution apportée par l'invention.**

C L'INDICATION DE L'UTILISATION

ou **des utilisations principales** de l'invention.

D INDICATION DU NUMÉRO DE LA FIGURE CHOISIE POUR ACCOMPAGNER L'ABRÉGÉ

ABRÉGÉ

A Dispositif pour briser les pointes d'une ampoule contenant un liquide.

L'invention concerne un dispositif permettant de briser sans risque de blessures les pointes d'une ampoule contenant un liquide pour permettre l'écoulement de ce liquide.

B Il est constitué d'un boîtier (1) présentant un orifice (2) dans lequel est introduite la pointe de l'ampoule (3). Un levier (4) est articulé en (6) sur le boîtier (1) et pourvu d'une saillie (5). Lorsque l'utilisateur exerce sur le levier (4) une force antagoniste à celle du ressort (7), la saillie (5) appuie sur la pointe de l'ampoule (3) pour la briser et la faire tomber dans le boîtier (1).

C Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'ouverture des ampoules pharmaceutiques.

D Figure pour l'abrégé :fig.1

LES DESSINS
EXEMPLE DE DESSINS ACCOMPAGNANT LA DESCRIPTION

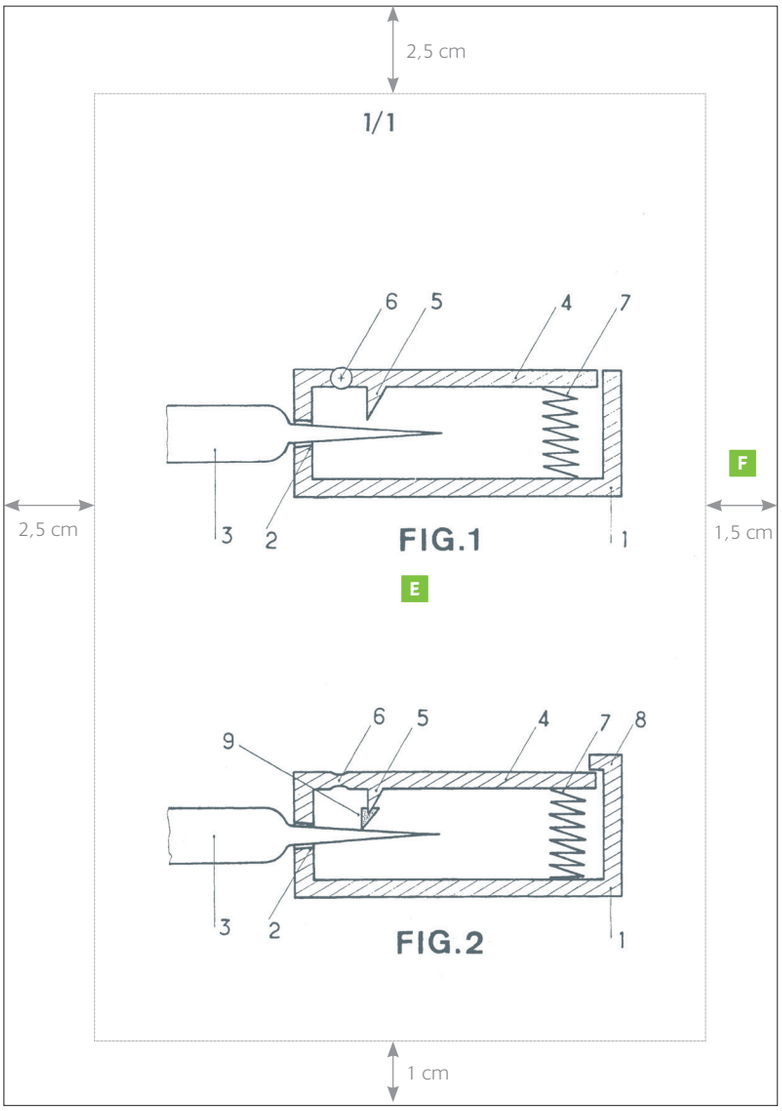

À NE PAS OUBLIER

Les dessins ne sont pas obligatoires, mais participent de façon non négligeable à la compréhension de l'invention, notamment de la description. Ils peuvent être constitués d'une ou de plusieurs figures.

Sur ces dessins sont représentés les éléments techniques qui constituent l'invention. Ils illustrent les différents modes de réalisation de l'invention (c'est-à-dire les variantes) exposés dans la description. Ils peuvent comporter une ou plusieurs figures. L'utilisation **de photos** à titre de dessins est normalement **interdite** ; seules sont acceptées les photos en noir et blanc, avec une bonne qualité de contraste, directement reproduites sur la feuille de dessin (et non pas collées).

ATTENTION les dessins aident à comprendre l'invention, mais ne se substituent pas au texte !

E LES DESSINS

Les dessins ne contiennent aucun texte, à l'exception des légendes telles que « eau », « vapeur », « coupe suivant A-A », « ouvert », « fermé » et des mentions indispensables pour la compréhension de certains schémas ou diagrammes comportant des circuits complexes, des courbes ou exposant les étapes d'un procédé.

ATTENTION les dessins doivent être réalisés **à une échelle** permettant d'en distinguer sans difficulté tous les détails. En effet, au moment de leur publication au Bulletin officiel de la propriété industrielle (BOPI), ils sont réduits aux 2/3 mais doivent rester lisibles.

F LES MARGES

Les dessins sont exécutés à l'intérieur d'une surface utile délimitée par des marges de 2,5 cm en haut et à gauche, 1,5 cm à droite et 1 cm en bas.

ATTENTION le cadre présent sur ce schéma **ne doit pas figurer sur votre dessin.**

LES DESSINS
EXEMPLE DE DESSINS ACCOMPAGNANT LA DESCRIPTION

Le tracé du dessin doit être bien contrasté. Ce tracé peut être obtenu soit en dessinant directement, soit par un procédé de reproduction donnant des traits noirs sur un fond blanc. **Les coupes sont indiquées par des hachures** qui ne doivent pas nuire à une lecture facile des signes de référence et des lignes directrices. Toutes les lignes des dessins sont, en principe, tracées à l'aide d'instruments de dessin technique. Les éléments d'une même figure sont proportionnels les uns par rapport aux autres, à moins qu'une différence de proportion ne soit indispensable pour la clarté de la figure.

A LES DESSINS SONT PRÉSENTÉS SUR UNE OU PLUSIEURS FEUILLES

Chaque feuille est alors numérotée à l'intérieur de la surface utile, en haut et au milieu, en indiquant le numéro d'ordre de chaque feuille en chiffres arabes suivi du nombre total de feuilles, également en chiffres arabes, ces deux nombres étant séparés par une barre oblique. Si une demande de brevet comporte 5 feuilles de dessins, la mention « 4/5 » indique qu'il s'agit de la 4e feuille de figures sur un total de 5.

→ **Exemple :** cette feuille de dessins est la première. La demande comporte une seule feuille de dessins.

B IDENTIFICATION DES ILLUSTRATIONS

Les différentes figures sont numérotées de façon continue de la première à la dernière en chiffres arabes lisiblement dessinés.

ATTENTION la numérotation des figures est indépendante de la numérotation des feuilles comportant les figures.

C NUMÉROTATION DE RÉFÉRENCE

Les dessins comportent des numéros de référence pour identifier les caractéristiques représentées. Ils sont utilisés dans la description et les revendications. Un élément identique, même récurrent, doit être désigné par la même référence. Les références (chiffres, lettres et signes) figurant sur les dessins ne doivent pas comporter de caractères de fantaisie rendant leur lecture difficile. Ces chiffres et lettres ont une hauteur de 0,32 cm au moins. L'alphabet latin et, si telle est la pratique usuelle, l'alphabet grec, doivent être utilisés lorsque des lettres figurent sur les dessins.

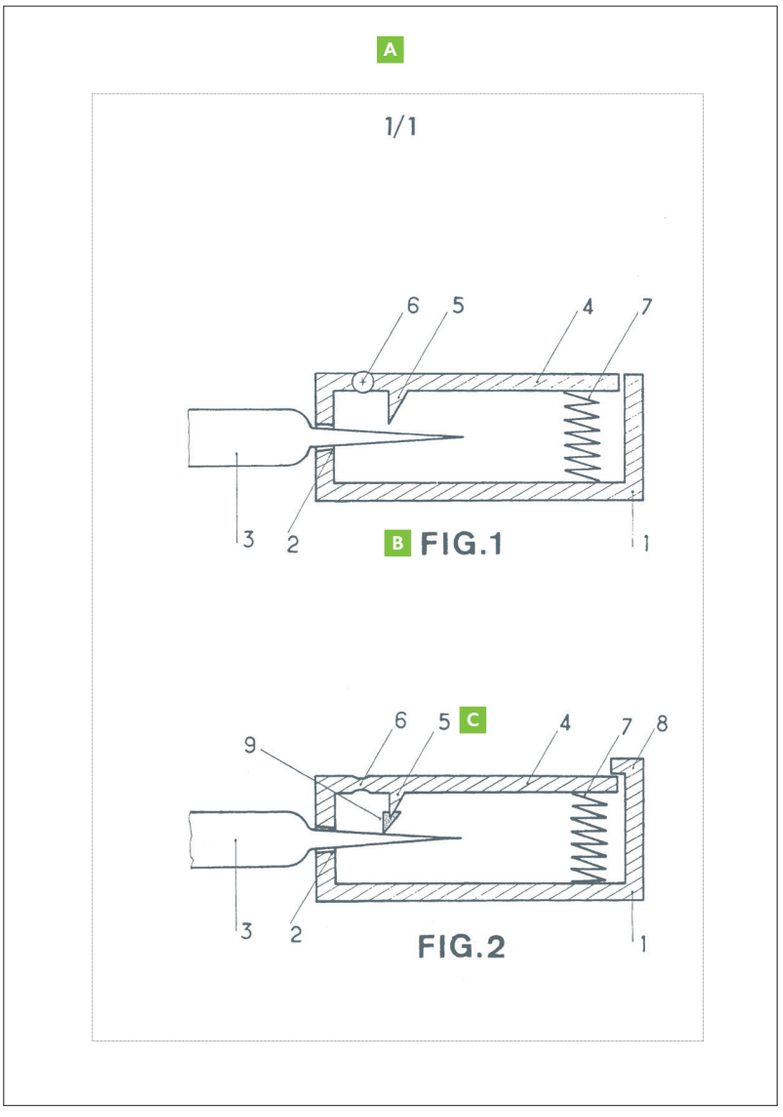

L'ABRÉGÉ
EXEMPLE DE FIGURE ACCOMPAGNANT L'ABRÉGÉ

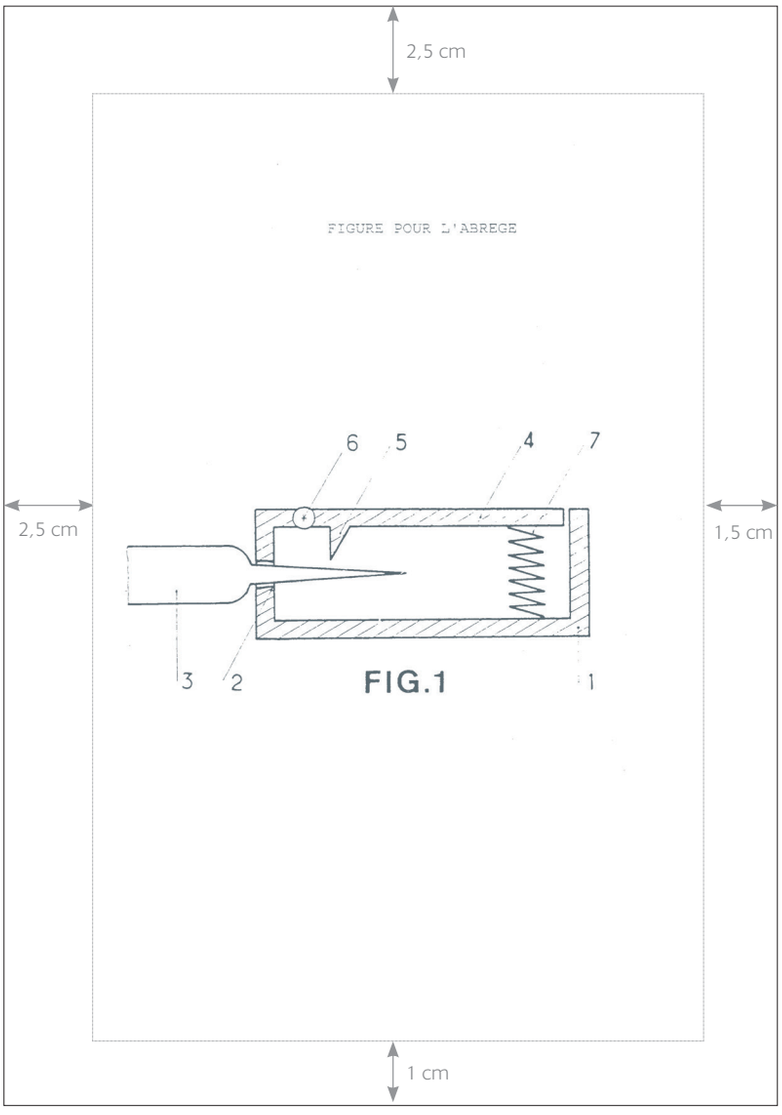

Dans le cas où des figures accompagnent la description, le demandeur (voir p. 14) doit choisir parmi celles-ci, pour illustrer l'abrégé, la figure la plus représentative de l'invention.
L'indication de la figure choisie est portée sur la feuille contenant l'abrégé.
Cette figure doit être présentée sur une feuille séparée, qui ne sera pas numérotée.
Son échelle doit lui permettre d'être lisible une fois ramenée aux dimensions de 1/4 de feuille.
Tous les numéros de référence présents dans le texte d'abrégé doivent se retrouver sur la figure d'abrégé.

B COMMENT REMPLIR LES FORMULAIRES, RUBRIQUE PAR RUBRIQUE ?

LES INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

UN BREVET PEUT ÊTRE DÉPOSÉ AU NOM D'UNE OU DE PLUSIEURS PERSONNES, PHYSIQUES OU MORALES. LE DÉPOSANT (APPELÉ AUSSI « DEMANDEUR ») SERA LE PROPRIÉTAIRE DU BREVET.

PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE ?

SONT CONSIDÉRÉES COMME DES PERSONNES PHYSIQUES :

les particuliers, les artisans ou commerçants exerçant sous forme d'entreprise individuelle, les professions libérales, etc.

SONT CONSIDÉRÉES COMME DES PERSONNES MORALES :

les sociétés civiles (GAEC, SCI, etc.) ou commerciales (SA, SARL, etc.), les GIE, les associations, les fondations, l'État (représenté par un de ses ministères), les collectivités territoriales, les syndicats, les établissements publics, etc. Bien qu'elle n'ait pas encore d'existence officielle, une société en cours de formation peut également déposer un brevet. C'est à son fondateur, éventuellement représenté par un mandataire, qu'il revient d'accomplir les démarches nécessaires. Une fois créée, la société n'aura plus qu'à reprendre à son compte le dépôt accompli pendant sa période de formation, pour en devenir officiellement propriétaire.

LE MANDATAIRE, DEUX CAS POSSIBLES :

LE MANDATAIRE EST FACULTATIF

Tout déposant peut recourir, s'il le souhaite, à un mandataire, c'est-à-dire à une personne chargée de le représenter.
Ce mandataire doit être qualifié.
Il peut être :

- **un conseil en propriété industrielle** bénéficiant de la mention « brevet » ou **un avocat** ;
- **une personne habilitée à représenter le déposant** auprès de l'INPI : ces personnes sont inscrites sur une liste spéciale disponible auprès de l'INPI et sur www.inpi.fr ;
- **un professionnel** d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen habilité à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de son pays ;
- **une société** établie dans l'Espace économique européen, contractuellement liée à la société déposante.

Sauf s'il s'agit d'un conseil en propriété industrielle ou d'un avocat, le mandataire doit joindre au dépôt **un pouvoir** l'habilitant à intervenir au nom et pour le compte du déposant.
Suivant les cas, ce pouvoir peut être :

- **un pouvoir spécial,** c'est-à-dire un pouvoir habilitant le mandataire à intervenir uniquement dans le cadre du dépôt en question. Ce pouvoir doit être obligatoirement joint au dépôt ;
- **un pouvoir permanent,** c'est-à-dire un pouvoir habilitant le mandataire à représenter le demandeur de façon générale et pour tous types de démarches. Dans ce cas, le pouvoir doit être enregistré auprès de l'INPI, avant le dépôt. Le mandataire doit en fournir une copie à chaque fois qu'il intervient au nom et pour le compte du demandeur (voir p. 17, 19 ou 20, rubrique 6).

LE MANDATAIRE EST OBLIGATOIRE

- Lorsque le brevet est déposé au nom de plusieurs personnes ;
- Lorsque le demandeur n'est ni établi, ni domicilié en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

ATTENTION si le déposant n'est ni domicilié, ni établi sur le territoire français et n'est pas ressortissant d'un État membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de l'Union de Paris*, il doit fournir à l'INPI la preuve que son pays accorde une protection aux brevets français. S'ils sont en langue étrangère, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction en français.

* La liste des États membres de l'Union de Paris et de l'OMC est disponible à l'INPI ainsi que sur les sites Internet de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (www.wipo.int) et de l'Organisation mondiale du commerce (www.wto.org).

LES TROIS CAS DE FIGURE POSSIBLES

CAS 1

LE DEMANDEUR EST UNE PERSONNE PHYSIQUE, REPRÉSENTÉE OU NON PAR UN MANDATAIRE

→ voir page 16

CAS 2

LE DEMANDEUR EST UNE PERSONNE MORALE, REPRÉSENTÉE OU NON PAR UN MANDATAIRE

→ voir page 18

CAS 3

LE BREVET EST DÉPOSÉ PAR PLUSIEURS PERSONNES, PHYSIQUES OU MORALES, OBLIGATOIREMENT REPRÉSENTÉES PAR UN MANDATAIRE COMMUN

→ voir page 20

B LES INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR
(RUBRIQUES 1, 6, 7, 8 ET 13)

CAS 1

LE DÉPOSANT EST UNE PERSONNE PHYSIQUE,
REPRÉSENTÉE OU NON PAR UN MANDATAIRE

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Indiquez les noms, prénoms et adresse du demandeur ou ceux de son mandataire, s'il a choisi de se faire représenter. Ces informations serviront de références postales à l'INPI, et toutes les correspondances y seront adressées.

6 DEMANDEUR

Identifiez le demandeur en indiquant ses noms (éventuellement le nom d'usage comme, par exemple, le nom de femme mariée), prénoms, adresse et nationalité.

Cette rubrique doit être remplie même si son contenu est identique à celui de la rubrique 1.

Lorsque le demandeur exerce son activité sous forme d'entreprise individuelle ou de profession libérale, le dépôt doit être effectué en son nom. Le nom commercial ou l'enseigne ne doivent pas apparaître dans cette rubrique. Les champs « forme juridique », « N° SIREN » et « Code APE » ne doivent pas être renseignés.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 1)

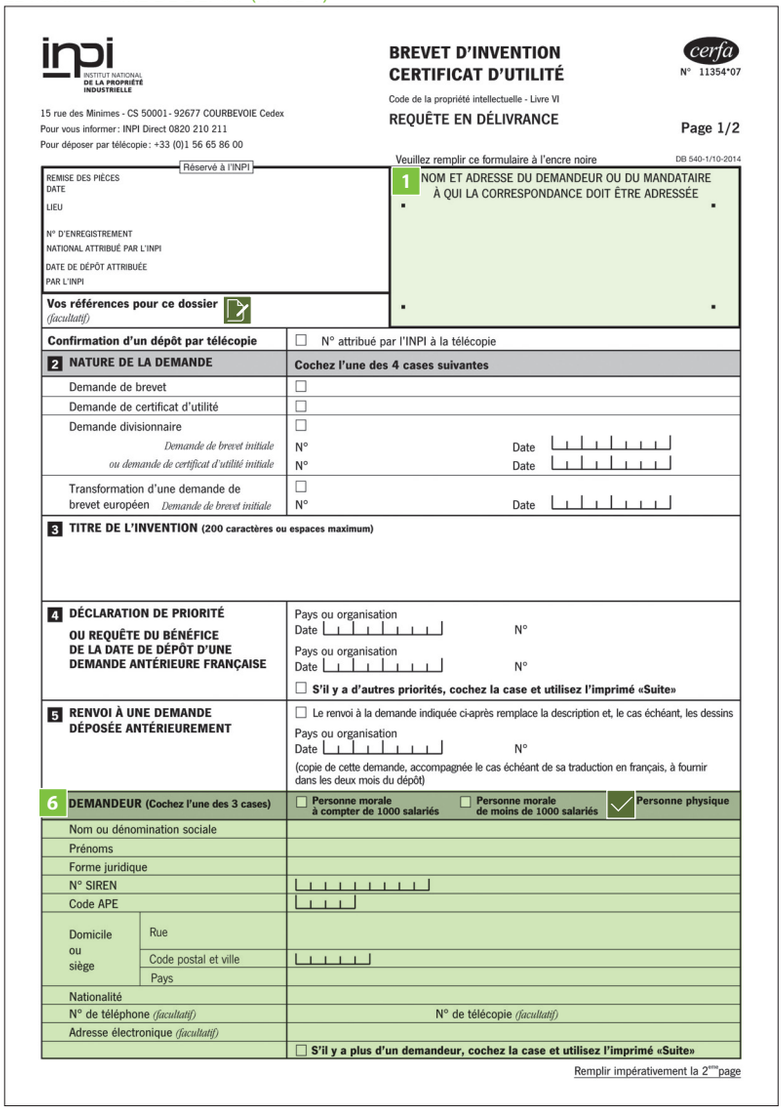

inpi
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

cerfa N° 11354*07
Page 1/2
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire
DB 540-1/10-2014

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

Confirmation d'un dépôt par télécopie ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE — **Cochez l'une des 4 cases suivantes**

- Demande de brevet ☐
- Demande de certificat d'utilité ☐
- Demande divisionnaire ☐
  - *Demande de brevet initiale* N° Date
  - *ou demande de certificat d'utilité initiale* N° Date
- Transformation d'une demande de brevet européen *Demande de brevet initiale* ☐ N° Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE
Pays ou organisation Date N°
Pays ou organisation Date N°
☐ **S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT
☐ Le renvoi à la demande indiquée ci-après remplace la description et, le cas échéant, les dessins
Pays ou organisation Date N°
(copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, à fournir dans les deux mois du dépôt)

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) — ☐ Personne morale à compter de 1000 salariés ☐ Personne morale de moins de 1000 salariés ☑ Personne physique

Nom ou dénomination sociale		
Prénoms		
Forme juridique		
N° SIREN		
Code APE		
Domicile ou siège	Rue	
	Code postal et ville	
	Pays	
Nationalité		
N° de téléphone *(facultatif)*		N° de télécopie *(facultatif)*
Adresse électronique *(facultatif)*		

☐ **S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

Remplir impérativement la 2ème page

VOS RÉFÉRENCES POUR CE DOSSIER

Vous pouvez éventuellement faire figurer dans cette case une référence interne à votre gestion, pour le suivi de vos dossiers.

CASE À COCHER

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

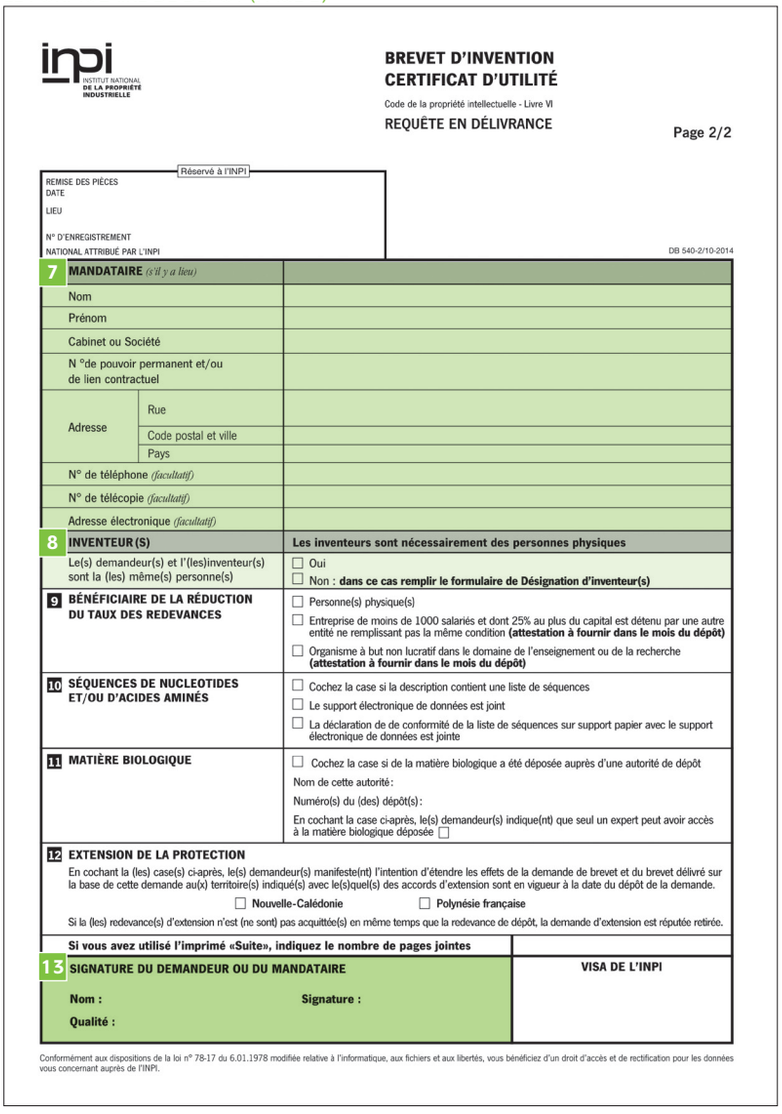

INPI INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

Page 2/2

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI

DB 540-2/10-2014

7	**MANDATAIRE** *(s'il y a lieu)*	
	Nom	
	Prénom	
	Cabinet ou Société	
	N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel	
	Adresse — Rue	
	Adresse — Code postal et ville	
	Adresse — Pays	
	N° de téléphone *(facultatif)*	
	N° de télécopie *(facultatif)*	
	Adresse électronique *(facultatif)*	
8	**INVENTEUR (S)**	**Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**
	Le(s) demandeur(s) et l'(les)inventeur(s) sont la (les) même(s) personne(s)	☐ Oui ☐ Non : **dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**
9	**BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES**	☐ Personne(s) physique(s) ☐ Entreprise de moins de 1000 salariés et dont 25% au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)** ☐ Organisme à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**
10	**SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS**	☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences ☐ Le support électronique de données est joint ☐ La déclaration de de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe
11	**MATIÈRE BIOLOGIQUE**	☐ Cochez la case si de la matière biologique a été déposée auprès d'une autorité de dépôt Nom de cette autorité : Numéro(s) du (des) dépôt(s) : En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) indique(nt) que seul un expert peut avoir accès à la matière biologique déposée ☐
12	**EXTENSION DE LA PROTECTION**	En cochant la (les) case(s) ci-après, le(s) demandeur(s) manifeste(nt) l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande. ☐ **Nouvelle-Calédonie** ☐ **Polynésie française** Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.
	Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes	
13	**SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE** **Nom :** **Signature :** **Qualité :**	**VISA DE L'INPI**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

À NE PAS OUBLIER

Qu'il soit spécial ou permanent, le pouvoir peut être établi sur papier libre et doit contenir les éléments suivants :

- les noms, prénoms et adresse du déposant ;
- l'indication de ce que le mandataire est autorisé à faire au nom du déposant ;
- les noms et prénoms du mandataire ;
- la date de signature du pouvoir ;
- la signature manuscrite du déposant.

7 MANDATAIRE

Si le demandeur a choisi de se faire représenter, indiquez ici les noms, prénoms, adresse et nationalité du mandataire.
Ajoutez éventuellement le nom du cabinet ou de l'entreprise auquel il appartient, tels qu'ils figurent en rubrique 1.
N'oubliez pas de fournir l'original du pouvoir spécial ou une copie du pouvoir permanent habilitant le mandataire à représenter le demandeur.
Si le mandataire dispose d'un pouvoir permanent, indiquez son numéro d'enregistrement à la ligne prévue à cet effet.

8 INVENTEUR(S)

Si le demandeur est aussi l'inventeur, cochez la case « oui ».

13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Faites figurer ici la signature manuscrite du demandeur ou de son mandataire (les tampons, les photocopies, etc. ne sont pas acceptés).
Si le demandeur n'a pas de mandataire, il ajoute ses noms et prénoms et la mention « Demandeur ».
Si le dépôt est fait par un mandataire, il ajoute ses noms, prénoms et sa qualité, en précisant :

- pour les conseils en propriété industrielle, la mention « CPI brevet » ;
- pour les personnes inscrites sur la liste spéciale de l'article L.422-5, la mention « L.422-5 » ;
- pour les avocats, la mention « Avocat » ;
- pour les professionnels d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen habilités à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de leur pays, la mention sous laquelle la profession est exercée dans ledit pays (ex. : *patent attorney, Patentanwalt, etc.*).

LES INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR
(RUBRIQUES 1, 6, 7, 8 ET 13)

CAS 2

LE DÉPOSANT EST UNE PERSONNE MORALE, REPRÉSENTÉE OU NON PAR UN MANDATAIRE

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Indiquez la dénomination sociale et l'adresse du déposant ou, s'il a choisi de se faire représenter, les noms, prénoms et adresse de son mandataire. Ces informations serviront de références postales à l'INPI et toutes les correspondances y seront adressées.
Si le demandeur est une société en cours de formation non représentée par un mandataire, indiquez ici les noms, prénoms et adresse de son fondateur, tels qu'ils figurent en rubrique 5.

6 DEMANDEUR

Identifiez le demandeur. S'il s'agit de :

- **une société,** indiquez sa dénomination sociale telle qu'elle figure sur son Kbis, sa forme juridique, son numéro SIREN (soit les 9 premiers chiffres du numéro SIRET ou le numéro d'immatriculation de la société au Registre national du commerce et des sociétés), ainsi que son adresse et son code APE ;
- **une société en cours de formation,** utilisez la formulation « Monsieur ou Madame X (noms et prénoms du fondateur) agissant au nom et pour le compte de la société Y, en cours de formation ». Ensuite, indiquez l'adresse de cette personne physique ;
- **une association,** indiquez sa dénomination telle qu'elle figure dans les statuts ainsi que la forme juridique (association loi 1901, etc.) et l'adresse du siège ;
- **une collectivité territoriale,** indiquez sa dénomination et son adresse ;
- **un organe de l'État,** inscrivez « l'État français représenté par le ministère X » et son adresse ;
- **une autre personne morale,** identifiez l'organisation (ex. : syndicat, GIE, etc.) et son adresse.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 1)

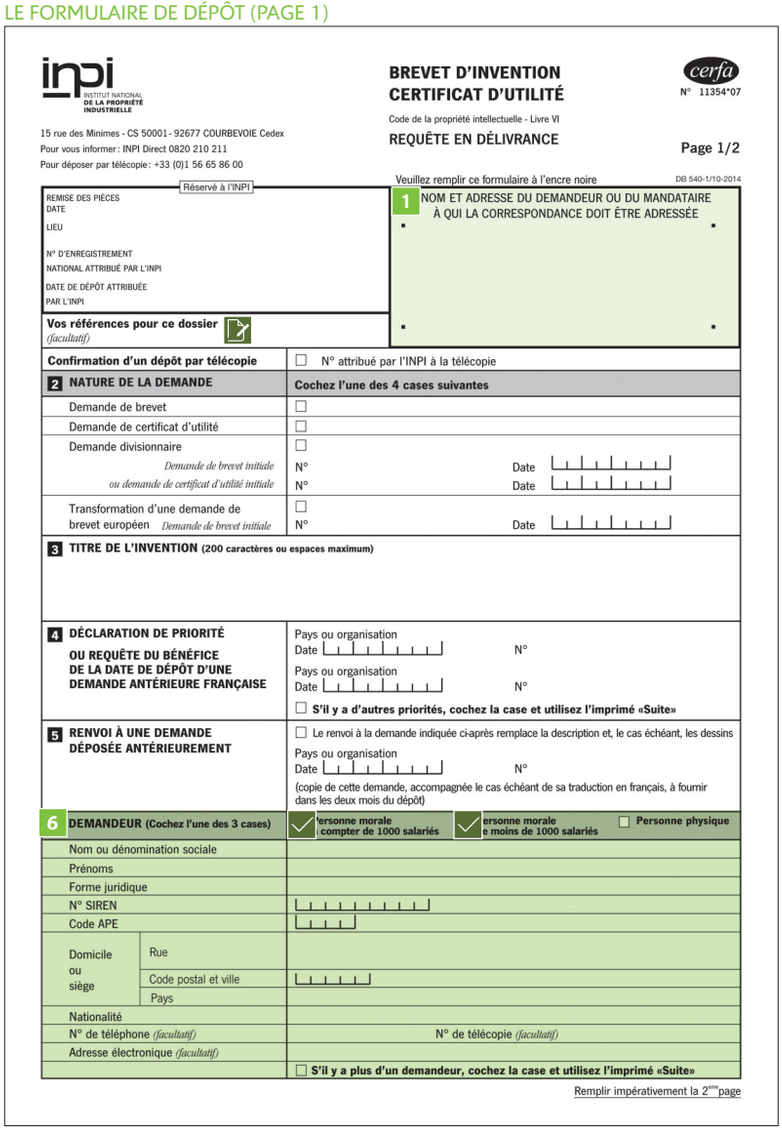

INPI — INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

cerfa N° 11354*07
Page 1/2
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire
DB 540-1/10-2014

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

Confirmation d'un dépôt par télécopie ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE — **Cochez l'une des 4 cases suivantes**

Demande de brevet ☐
Demande de certificat d'utilité ☐
Demande divisionnaire ☐
Demande de brevet initiale N° Date
ou demande de certificat d'utilité initiale N° Date
Transformation d'une demande de brevet européen *Demande de brevet initiale* ☐ N° Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE
Pays ou organisation Date N°
Pays ou organisation Date N°
☐ **S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT
☐ Le renvoi à la demande indiquée ci-après remplace la description et, le cas échéant, les dessins
Pays ou organisation Date N°
(copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, à fournir dans les deux mois du dépôt)

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) — ☑ Personne morale à compter de 1000 salariés ☑ Personne morale à moins de 1000 salariés ☐ Personne physique

Nom ou dénomination sociale
Prénoms
Forme juridique
N° SIREN
Code APE
Domicile ou siège — Rue / Code postal et ville / Pays
Nationalité
N° de téléphone *(facultatif)* — N° de télécopie *(facultatif)*
Adresse électronique *(facultatif)*
☐ **S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

Remplir impérativement la 2ème page

VOS RÉFÉRENCES POUR CE DOSSIER

Vous pouvez éventuellement faire figurer dans cette case une référence interne à votre gestion, pour le suivi de vos dossiers.

COCHEZ L'UNE DES DEUX CASES

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

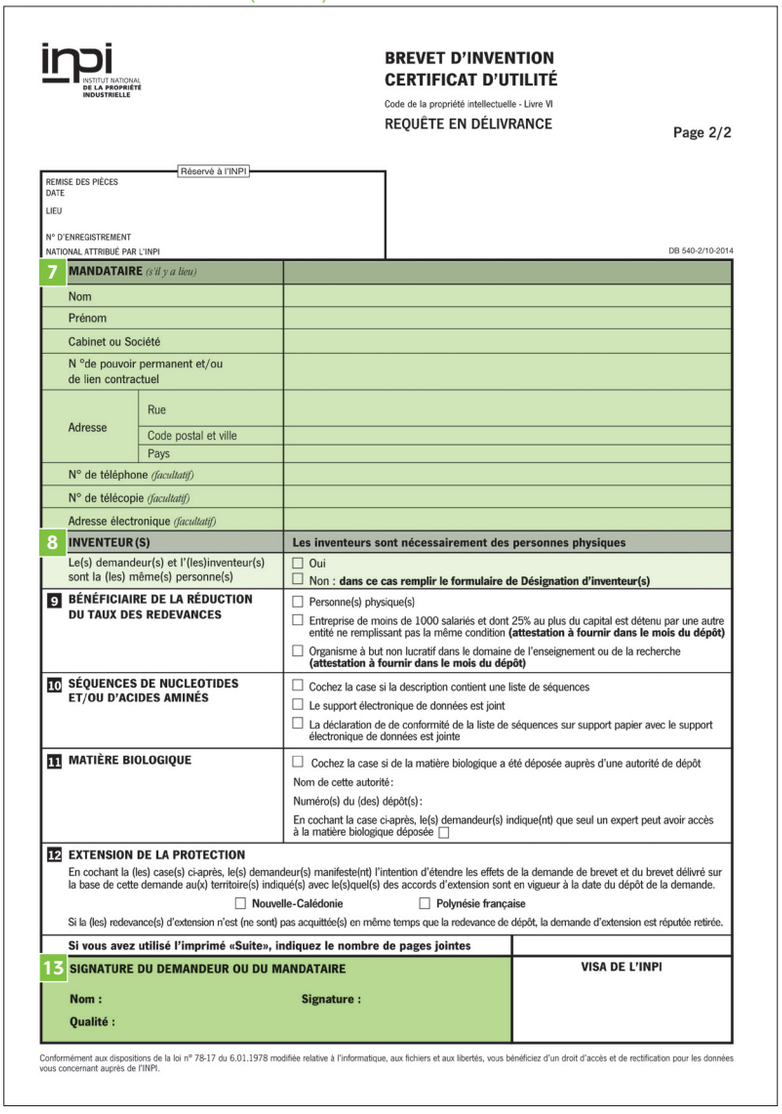

INPI INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

Page 2/2

Réservé à l'INPI

REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU

N° D'ENREGISTREMENT
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI

DB 540-2/10-2014

7	**MANDATAIRE** *(s'il y a lieu)*	
	Nom	
	Prénom	
	Cabinet ou Société	
	N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel	
	Adresse — Rue	
	Adresse — Code postal et ville	
	Adresse — Pays	
	N° de téléphone *(facultatif)*	
	N° de télécopie *(facultatif)*	
	Adresse électronique *(facultatif)*	
8	**INVENTEUR (S)**	**Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**
	Le(s) demandeur(s) et l'(les)inventeur(s) sont la (les) même(s) personne(s)	☐ Oui ☐ Non : **dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**
9	**BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES**	☐ Personne(s) physique(s) ☐ Entreprise de moins de 1000 salariés et dont 25% au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)** ☐ Organisme à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**
10	**SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS**	☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences ☐ Le support électronique de données est joint ☐ La déclaration de de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe
11	**MATIÈRE BIOLOGIQUE**	☐ Cochez la case si de la matière biologique a été déposée auprès d'une autorité de dépôt Nom de cette autorité : Numéro(s) du (des) dépôt(s) : En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) indique(nt) que seul un expert peut avoir accès à la matière biologique déposée ☐
12	**EXTENSION DE LA PROTECTION**	En cochant la (les) case(s) ci-après, le(s) demandeur(s) manifeste(nt) l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande. ☐ **Nouvelle-Calédonie** ☐ **Polynésie française** Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.
	Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes	
13	**SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE** **Nom :** **Signature :** **Qualité :**	**VISA DE L'INPI**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

À NE PAS OUBLIER

Qu'il soit spécial ou permanent, le pouvoir peut être établi sur papier libre et doit contenir les éléments suivants :
la dénomination sociale et l'adresse du demandeur ;
- l'indication de ce que le mandataire est autorisé à faire au nom du demandeur ;
- la date de signature du pouvoir ;
- les noms et prénoms du mandataire ;
- la qualité (gérant, salarié, etc.) et la signature manuscrite du représentant légal de la personne morale demandeuse, ainsi que le cachet de la personne morale ;
- et si le mandataire est une société la déclaration du lien contractuel unissant la société déposante à la société qui la représente.

7 MANDATAIRE

Si le demandeur a choisi de se faire représenter, indiquez ici les noms, prénoms, adresse et nationalité du mandataire.
Ajoutez éventuellement le nom du cabinet ou de l'entreprise auquel il appartient, tels qu'ils figurent en rubrique 1.
N'oubliez pas de fournir l'original du pouvoir spécial ou une copie du pouvoir permanent habilitant le mandataire à représenter le demandeur.
Si le mandataire dispose d'un pouvoir permanent, indiquez son numéro d'enregistrement à la ligne prévue à cet effet.

8 INVENTEUR(S)

La case « non » est obligatoirement cochée. Pour la désignation d'inventeur(s), voir p. 23.

13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Faites figurer ici la signature manuscrite du demandeur ou de son mandataire (les tampons, les photocopies, etc ; ne sont pas acceptés).
Si le demandeur n'a pas de mandataire, il ajoute les noms et prénoms de son représentant légal et sa qualité :
- « Gérant », « Salarié », « Président », etc. si la personne morale a une existence officielle ;
- « Demandeur » si la personne morale est en cours de formation.

Si le dépôt est fait par un mandataire, il ajoute ses noms, prénoms et sa qualité, en précisant :
- pour les conseils en propriété industrielle, la mention « CPI brevet » ;
- pour les personnes inscrites sur la liste spéciale de l'article L.422-5, la mention « L.422-5 » ;
- pour les avocats, la mention « Avocat » ;
- pour les professionnels d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen habilités à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de leur pays, la mention sous laquelle la profession est exercée dans ledit pays (ex. : *patent attorney, Patentanwalt, etc.).*

LES INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR
(RUBRIQUES 1, 6, 7, 8 ET 13)

CAS 3

LE BREVET EST DÉPOSÉ PAR PLUSIEURS PERSONNES, REPRÉSENTÉES PAR UN MANDATAIRE

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Lorsque le brevet est déposé par plusieurs personnes, un mandataire commun doit **obligatoirement** être désigné.
Toutes les correspondances lui seront adressées. Le mandataire peut être l'un des co-demandeurs. Indiquez ses noms, prénoms et adresse. Ajoutez éventuellement le nom du cabinet ou de l'entreprise auquel il appartient.

6 DEMANDEUR

Identifiez chaque co-déposant sur une ligne distincte. S'il s'agit de :

- **une personne physique,** indiquez ses noms (éventuellement le nom d'usage comme, par exemple, le nom de femme mariée), prénoms, adresse et nationalité ;
- **une société,** indiquez sa dénomination sociale, telle qu'elle figure sur son Kbis, sa forme juridique, son numéro SIREN (soit les 9 premiers chiffres du numéro SIRET ou le numéro d'immatriculation de la société au Registre national du commerce et des sociétés), ainsi que son adresse et son code APE ;
- **une société en cours de formation,** utilisez la formulation « Monsieur ou Madame X (noms et prénoms du fondateur) agissant au nom et pour le compte de la société Y, en cours de formation ». Ensuite, indiquez l'adresse de cette personne physique ;
- **une association,** indiquez sa dénomination telle qu'elle figure dans les statuts ainsi que la forme juridique (association loi 1901, etc.) et l'adresse du siège ;
- **une collectivité territoriale,** indiquez sa dénomination et son adresse ;
- **un organe de l'État,** inscrivez « l'État français représenté par le ministère X » et son adresse ;
- **une autre personne morale,** identifiez l'organisation (ex : syndicat, GIE, etc.) et son adresse.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 1)

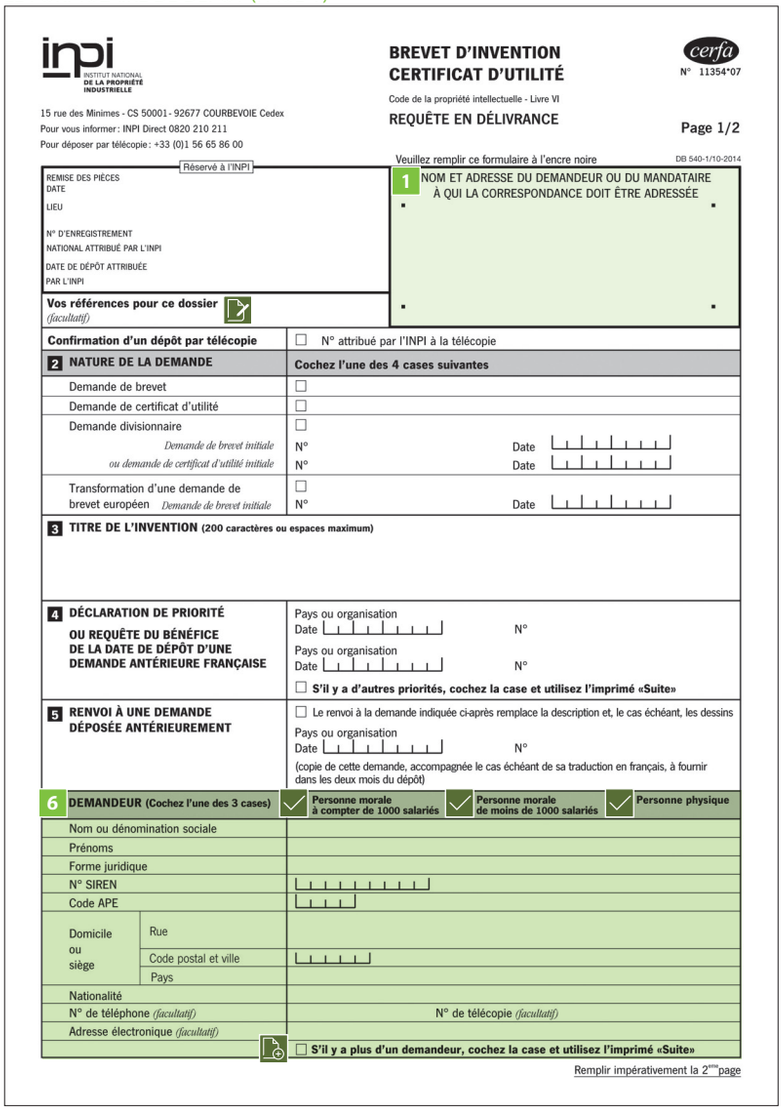

inpi
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

cerfa N° 11354*07
Page 1/2
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire
DB 540-1/10-2014

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

Confirmation d'un dépôt par télécopie — ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE — Cochez l'une des 4 cases suivantes

- Demande de brevet ☐
- Demande de certificat d'utilité ☐
- Demande divisionnaire ☐
  Demande de brevet initiale N° Date
  ou demande de certificat d'utilité initiale N° Date
- Transformation d'une demande de brevet européen *Demande de brevet initiale* ☐ N° Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE
Pays ou organisation Date N°
Pays ou organisation Date N°
☐ S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT
☐ Le renvoi à la demande indiquée ci-après remplace la description et, le cas échéant, les dessins
Pays ou organisation Date N°
(copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, à fournir dans les deux mois du dépôt)

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) — ☐ Personne morale à compter de 1000 salariés ☐ Personne morale de moins de 1000 salariés ☐ Personne physique

Nom ou dénomination sociale
Prénoms
Forme juridique
N° SIREN
Code APE
Domicile ou siège — Rue / Code postal et ville / Pays
Nationalité
N° de téléphone *(facultatif)* — N° de télécopie *(facultatif)*
Adresse électronique *(facultatif)*

☐ S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»

Remplir impérativement la 2ème page

S'IL Y A PLUS D'UN DEMANDEUR, UTILISEZ L'IMPRIMÉ « SUITE »

Cochez cette case et utilisez un formulaire page « Suite » pour identifier les autres co-déposants (voir p. 26).

VOS RÉFÉRENCES POUR CE DOSSIER

Vous pouvez éventuellement faire figurer dans cette case une référence interne à votre gestion, pour le suivi de vos dossiers.

COCHEZ L'UNE DES TROIS CASES

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

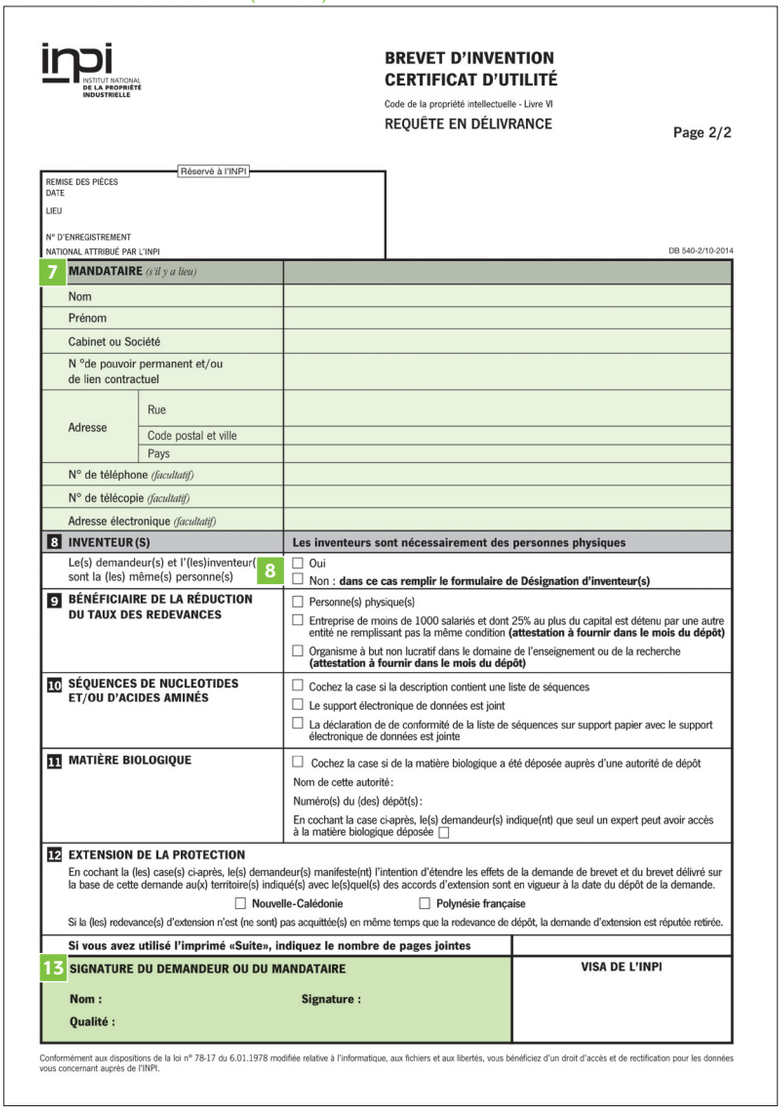

INPI INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

Page 2/2

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI

DB 540-2/10-2014

7	**MANDATAIRE** *(s'il y a lieu)*	
	Nom	
	Prénom	
	Cabinet ou Société	
	N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel	
	Adresse — Rue	
	Adresse — Code postal et ville	
	Adresse — Pays	
	N° de téléphone *(facultatif)*	
	N° de télécopie *(facultatif)*	
	Adresse électronique *(facultatif)*	
8	**INVENTEUR (S)**	**Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**
	Le(s) demandeur(s) et l'(les)inventeur(s) sont la (les) même(s) personne(s) **8**	☐ Oui ☐ Non : **dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**
9	**BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES**	☐ Personne(s) physique(s) ☐ Entreprise de moins de 1000 salariés et dont 25% au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)** ☐ Organisme à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**
10	**SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS**	☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences ☐ Le support électronique de données est joint ☐ La déclaration de de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe
11	**MATIÈRE BIOLOGIQUE**	☐ Cochez la case si de la matière biologique a été déposée auprès d'une autorité de dépôt Nom de cette autorité : Numéro(s) du (des) dépôt(s) : En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) indique(nt) que seul un expert peut avoir accès à la matière biologique déposée ☐
12	**EXTENSION DE LA PROTECTION**	En cochant la (les) case(s) ci-après, le(s) demandeur(s) manifeste(nt) l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande. ☐ **Nouvelle-Calédonie** ☐ **Polynésie française** Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.
	Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes	
13	**SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE** **Nom :** **Signature :** **Qualité :**	**VISA DE L'INPI**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

À NE PAS OUBLIER

Qu'il soit spécial ou permanent, le pouvoir peut être établi sur papier libre et doit contenir les éléments suivants :

- l'indication que le dépôt est effectué en copropriété ;
- les noms, prénoms (ou dénomination sociale s'il s'agit d'une personne morale) et adresse de chaque co-demandeur ;
- les noms et prénoms du mandataire ;
- l'indication de ce que le mandataire est autorisé à faire au nom des demandeurs ;
- la date de signature du pouvoir ;
- la signature manuscrite de chaque co-demandeur ;
- si l'un des co-demandeurs est une personne morale, son représentant signe, indique sa qualité (gérant, etc.) et ajoute le cachet de la personne morale ;
- et si le mandataire est une autre société, la déclaration du lien contractuel unissant la société déposante à la société qui la représente.

7 MANDATAIRE

Complétez les informations relatives au mandataire désigné en rubrique 1. Indiquez ses noms, prénoms et adresse. Ajoutez éventuellement le nom du cabinet ou de l'entreprise auquel il appartient. N'oubliez pas de fournir l'original du pouvoir spécial ou une copie du pouvoir permanent habilitant le mandataire à représenter les demandeurs. Si le mandataire dispose d'un pouvoir permanent mentionnant éventuellement un lien contractuel, indiquez son numéro d'enregistrement à la ligne prévue à cet effet.

8 INVENTEUR(S)

Cochez l'une des deux cases.

13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Faites figurer ici la signature manuscrite du mandataire (les tampons, les photocopies, etc. ne sont pas acceptés).

Si le dépôt est fait par un mandataire co-demandeur, il ajoute ses noms et prénoms en majuscules et la mention « Mandataire co-demandeur ».

- Si le mandataire co-demandeur est une personne morale, la mention devra être accompagnée, en plus, de la qualité de la personne physique qui la représente, par exemple « Gérant », « Salarié », etc. ;
- Si le mandataire co-demandeur est une personne morale en cours de formation, il n'ajoute rien.

Si le dépôt est fait par un mandataire qualifié, il ajoute ses noms et prénoms en majuscules et sa qualité, en précisant :

- pour les conseils en propriété industrielle, la mention « CPI brevet » ;
- pour les personnes inscrites sur la liste spéciale de l'article L.422-5, la mention « L.422-5 » ;
- pour les avocats, la mention « Avocat » ;
- pour les professionnels d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen habilités à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de leur pays, la mention sous laquelle la profession est exercée dans ledit pays (ex. : *patent attorney, Patentanwalt, etc.*).

LES INFORMATIONS SUR L'INVENTION
(RUBRIQUES 2 ET 3)

2 NATURE DE LA DEMANDE

Quatre cases sont prévues pour quatre types de demandes différentes : une demande de brevet, une demande de certificat d'utilité, une demande divisionnaire ou une transformation d'une demande de brevet européen. Une seule d'entre elles doit être cochée.

Certificat d'utilité

Un certificat d'utilité est un titre de propriété industrielle délivré par l'INPI qui, comme le brevet, donne un monopole d'exploitation sur une invention, mais pour une période maximale de 6 ans (au lieu de 20 ans pour le brevet). Répondant aux mêmes conditions de brevetabilité que le brevet, le certificat d'utilité est intéressant pour protéger des inventions à durée de vie courte. Son régime juridique est le même que celui des brevets, à l'exception du rapport de recherche qui n'est établi qu'en cas de contrefaçon.

> Consulter la brochure « Le brevet ».

Demande divisionnaire

Vous avez déposé un brevet qui ne respecte pas le principe d'unité de l'invention et qui est considéré comme irrégulier par l'INPI ? Vous devez diviser votre dépôt en autant de demandes que de concepts inventifs présents dans la demande initiale. La demande divisionnaire bénéficiera de la date de la demande initiale.

> Consulter la brochure « Le brevet ».

Cochez la case correspondante et ajoutez la date de la demande initiale ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

Transformation d'une demande de brevet européen

S'il s'agit d'une transformation d'une demande de brevet européen, cochez la case correspondante et ajoutez la date de la demande initiale, ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

3 TITRE DE L'INVENTION

Le titre doit faire apparaître de manière claire et concise (pas plus de 200 caractères, espaces compris) **la désignation technique de l'invention.**

ATTENTION il ne doit comporter aucune appellation de fantaisie, nom de personne ou marque.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 1)

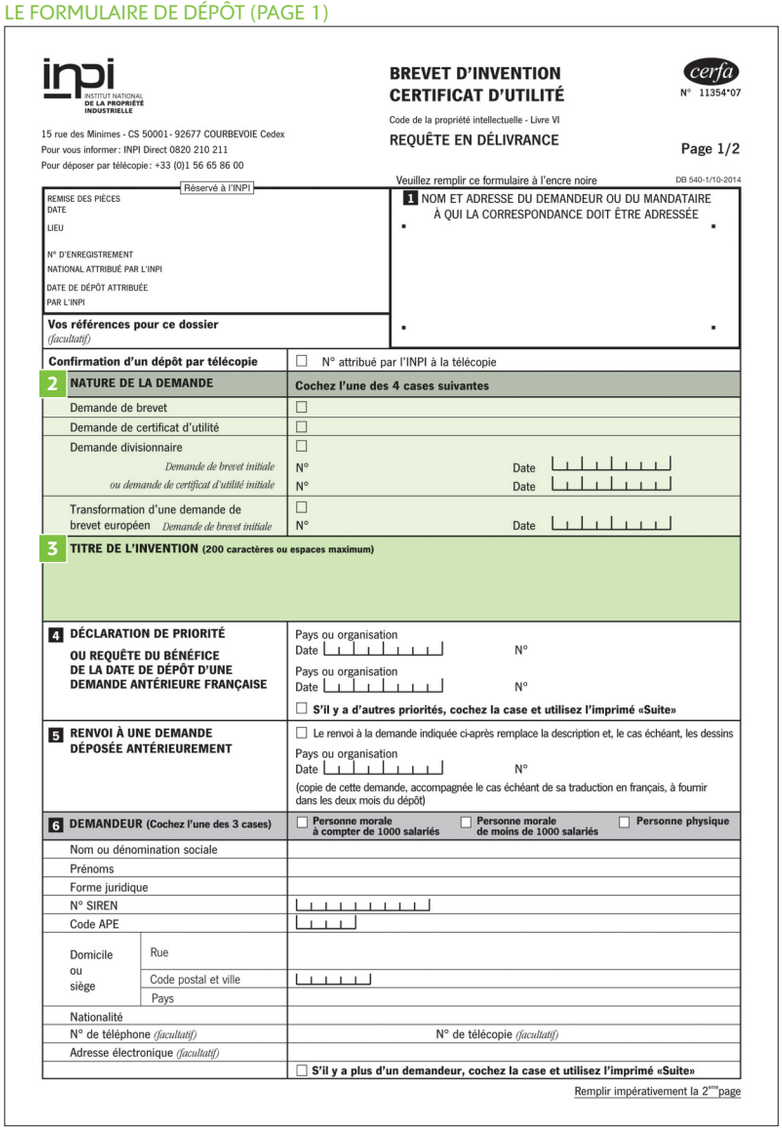

INPI — INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

cerfa N° 11354*07

Page 1/2

Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire — DB 540-1/10-2014

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

Confirmation d'un dépôt par télécopie ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE — **Cochez l'une des 4 cases suivantes**

Demande de brevet	☐	
Demande de certificat d'utilité	☐	
Demande divisionnaire	☐	
Demande de brevet initiale	N°	Date
ou demande de certificat d'utilité initiale	N°	Date
Transformation d'une demande de brevet européen *Demande de brevet initiale*	☐ N°	Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE
Pays ou organisation Date N°
Pays ou organisation Date N°
☐ **S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT
☐ Le renvoi à la demande indiquée ci-après remplace la description et, le cas échéant, les dessins
Pays ou organisation Date N°
(copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, à fournir dans les deux mois du dépôt)

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) — ☐ **Personne morale à compter de 1000 salariés** ☐ **Personne morale de moins de 1000 salariés** ☐ **Personne physique**

Nom ou dénomination sociale		
Prénoms		
Forme juridique		
N° SIREN		
Code APE		
Domicile ou siège	Rue	
	Code postal et ville	
	Pays	
Nationalité		
N° de téléphone *(facultatif)*	N° de télécopie *(facultatif)*	
Adresse électronique *(facultatif)*		

☐ **S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

Remplir impérativement la 2ème page

LES INFORMATIONS SUR L'INVENTION
(RUBRIQUES 2 ET 3)

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

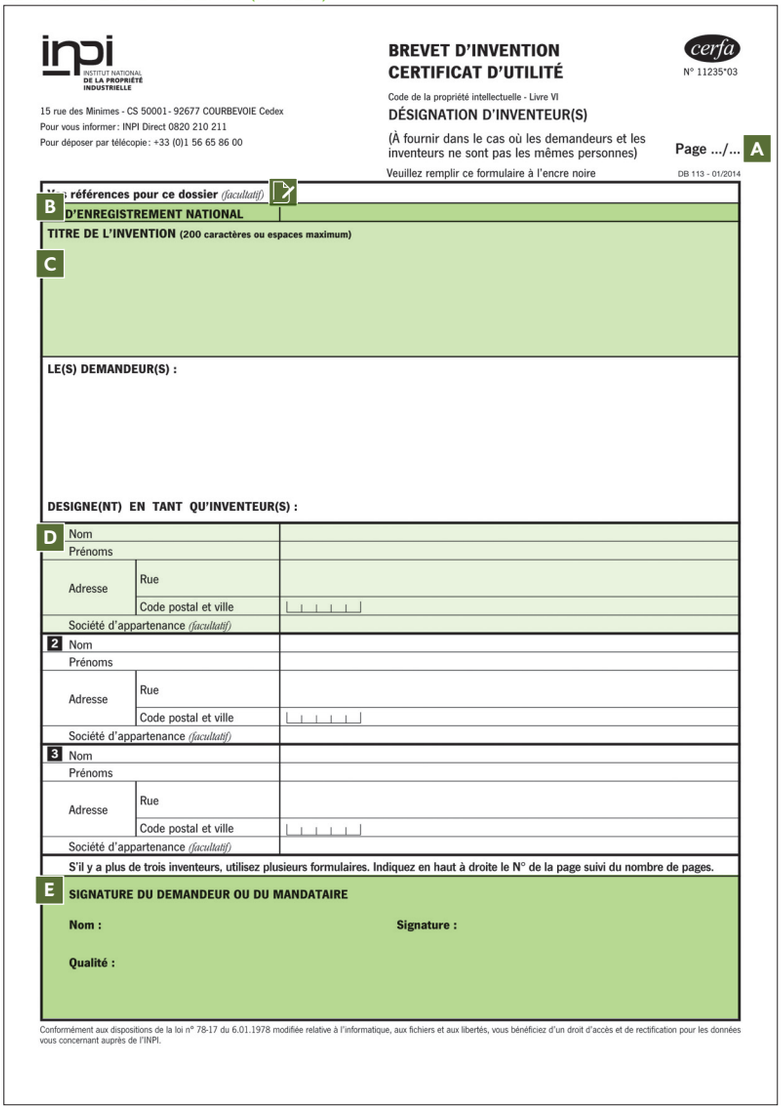

INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
DÉSIGNATION D'INVENTEUR(S)
(À fournir dans le cas où les demandeurs et les inventeurs ne sont pas les mêmes personnes)
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire

cerfa N° 11235*03

Page .../... A

DB 113 - 01/2014

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

B **N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL**

TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

C

LE(S) DEMANDEUR(S) :

DESIGNE(NT) EN TANT QU'INVENTEUR(S) :

D

Nom		
Prénoms		
Adresse	Rue	
	Code postal et ville	
Société d'appartenance *(facultatif)*		
2 Nom		
Prénoms		
Adresse	Rue	
	Code postal et ville	
Société d'appartenance *(facultatif)*		
3 Nom		
Prénoms		
Adresse	Rue	
	Code postal et ville	
Société d'appartenance *(facultatif)*		

S'il y a plus de trois inventeurs, utilisez plusieurs formulaires. Indiquez en haut à droite le N° de la page suivi du nombre de pages.

E **SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE**

Nom : **Signature :**

Qualité :

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

VOS RÉFÉRENCES POUR CE DOSSIER

Vous pouvez éventuellement faire figurer dans cette case une référence interne à votre gestion, pour le suivi de vos dossiers.

L'inventeur est nécessairement **une personne physique.** Il doit obligatoirement être mentionné dans la demande du brevet, qu'il soit ou non le demandeur. Dans ce cas, le formulaire la désignation d'inventeur(s) doit être rempli.

A UTILISEZ AUTANT DE PAGES QUE NÉCESSAIRE

Numérotez chaque page en ordre croissant et en indiquant, après la barre de fraction, le nombre total de pages (ex. : « 1/1 » s'il n'y a qu'une page, « 1/2 » et « 2/2 » s'il y en a deux, etc.).

B NUMÉRO D'ENREGISTREMENT NATIONAL

Si vous désignez le ou les inventeurs après le dépôt de votre demande, indiquez ici le numéro d'enregistrement que l'INPI vous a envoyé à réception de votre dossier (voir p. 30).

C TITRE DE L'INVENTION

Remplissez cette case comme indiqué en p. 22 sur le formulaire de dépôt.

D IDENTIFICATION

Identifiez le ou les demandeurs en indiquant leur dénomination sociale. Puis identifiez le ou les inventeurs en indiquant les noms (éventuellement le nom d'usage comme, par exemple, le nom de femme mariée), prénoms et adresse. Indiquez éventuellement le nom de la société à laquelle il appartient.

E SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Faites figurer ici la signature manuscrite du ou des demandeurs, ou celle du mandataire, tels qu'ils figurent à la rubrique 13 du formulaire de dépôt.

ATTENTION ce document supplémentaire doit être fourni au plus tard 16 mois après la date de dépôt ou la date de priorité.

B LES INFORMATIONS SUR LES CAS PARTICULIERS
(RUBRIQUES 4, 5, 9, 10, 11 ET 12)

4 REVENDICATION D'UNE OU DE PLUSIEURS PRIORITÉS

Vous faites une demande sous priorité étrangère.
Si vous avez déjà déposé votre brevet dans un pays membre de l'Union de Paris ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, vous avez la possibilité, pendant un délai de 12 mois à compter de la date du dépôt, d'étendre sa protection en France tout en bénéficiant de la date de ce dépôt.
> Consulter la brochure « Le brevet ».

Pour chaque dépôt dont vous revendiquez la priorité, indiquez au moins le pays et la date de dépôt. Vous pourrez compléter le numéro de la demande initiale au plus tard avant l'expiration du 16e mois suivant la date de priorité.

* La liste des États membres de l'Union de Paris et de l'OMC est disponible à l'INPI ainsi que sur les sites Internet de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (www.wipo.int) et de l'Organisation mondiale du commerce (www.wto.org).

La priorité peut être revendiquée sur ce formulaire lors du dépôt, mais elle peut l'être ultérieurement au plus tard 16 mois après la date de priorité la plus ancienne sous certaines conditions.
Vous devez joindre, si possible au moment du dépôt, et au plus tard avant l'expiration du 16e mois suivant la date de priorité :

- une copie de la ou des demandes antérieures ;
- si vous n'êtes pas le propriétaire de la demande antérieure, l'autorisation de revendiquer la priorité, donnée par le propriétaire de cette demande antérieure ;
- l'INPI peut également exiger les éléments dont vous disposez sur l'état de la technique qui a été pris en considération lors de l'examen du brevet par les offices étrangers. S'ils sont en langue étrangère, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction en français.

Vous revendiquez le bénéfice de la date de dépôt d'une ou de plusieurs demandes antérieures françaises .
Cette procédure est aussi appelée **« priorité interne »**. Les éléments communs aux deux demandes bénéficieront de la date de dépôt de la première demande. En revanche, les nouveaux éléments bénéficieront de la date de dépôt de la nouvelle demande. En cas de besoin, vous pouvez perfectionner votre projet en remplaçant votre demande initiale de brevet par une demande améliorée. Vous pouvez le faire dans les 12 mois suivant votre dépôt.
> Consulter la brochure « Le brevet ».

Pour cela, indiquez la date de dépôt de la demande initiale ainsi que le numéro de dépôt qui lui a été attribué. Il peut y avoir plusieurs « priorités internes ». Vous devez revendiquer impérativement votre priorité sur ce formulaire au moment du dépôt.
Vous devez joindre une copie de la ou des demandes antérieures sur lesquelles les éléments repris dans la deuxième demande sont mis en évidence. Si vous revendiquez plus de deux priorités, cochez la case et utilisez le formulaire page « Suite » (voir p. 27).

ATTENTION le mécanisme dit de « priorité interne » n'est pas cumulable avec la priorité étrangère ci-dessus.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 1)

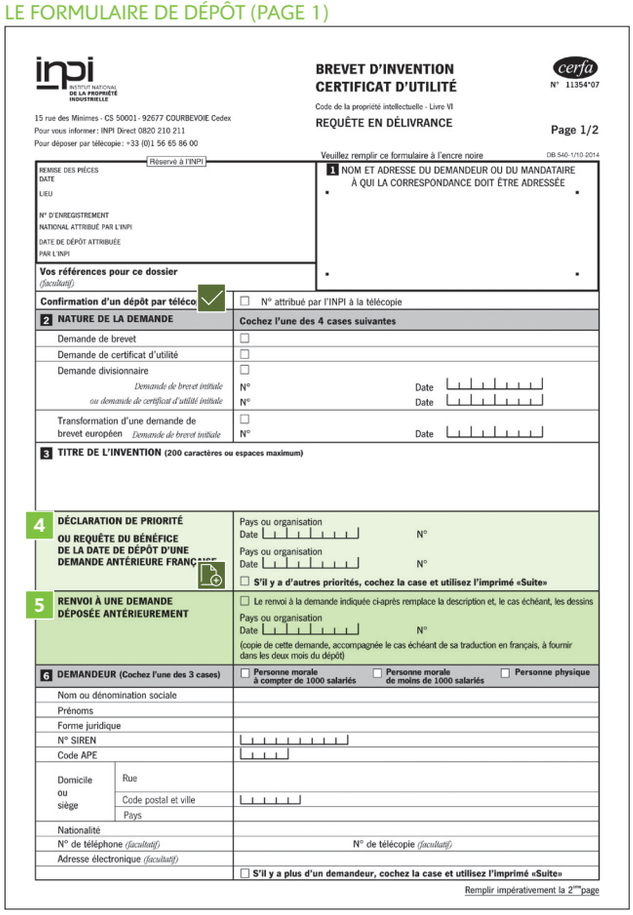

inpi
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex
Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211
Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

cerfa N° 11354*07
Page 1/2
Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire
DB 540-1/10-2014

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI
Vos références pour ce dossier (facultatif)

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Confirmation d'un dépôt par téléco ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE — Cochez l'une des 4 cases suivantes
Demande de brevet ☐
Demande de certificat d'utilité ☐
Demande divisionnaire ☐
Demande de brevet initiale N° Date
ou demande de certificat d'utilité initiale N° Date
Transformation d'une demande de brevet européen ☐ Demande de brevet initiale N° Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE
Pays ou organisation Date N°
Pays ou organisation Date N°
☐ S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT
☐ Le renvoi à la demande indiquée ci-après remplace la description et, le cas échéant, les dessins
Pays ou organisation Date N°
(copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, à fournir dans les deux mois du dépôt)

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases) ☐ Personne morale à compter de 1000 salariés ☐ Personne morale de moins de 1000 salariés ☐ Personne physique
Nom ou dénomination sociale
Prénoms
Forme juridique
N° SIREN
Code APE
Domicile ou siège — Rue / Code postal et ville / Pays
Nationalité
N° de téléphone (facultatif) N° de télécopie (facultatif)
Adresse électronique (facultatif)
☐ S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»

Remplir impérativement la 2ème page

S'IL Y A D'AUTRES PRIORITÉS, UTILISEZ L'IMPRIMÉ « SUITE »

Si votre brevet est issu de plus de deux dépôts antérieurs, vous devez cocher cette case et continuer sur un formulaire page « Suite » (voir p. 27).

CONFIRMATION D'UN DÉPÔT PAR TÉLÉCOPIE

Cette rubrique doit être remplie uniquement si vous avez déjà effectué votre dépôt par télécopie.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

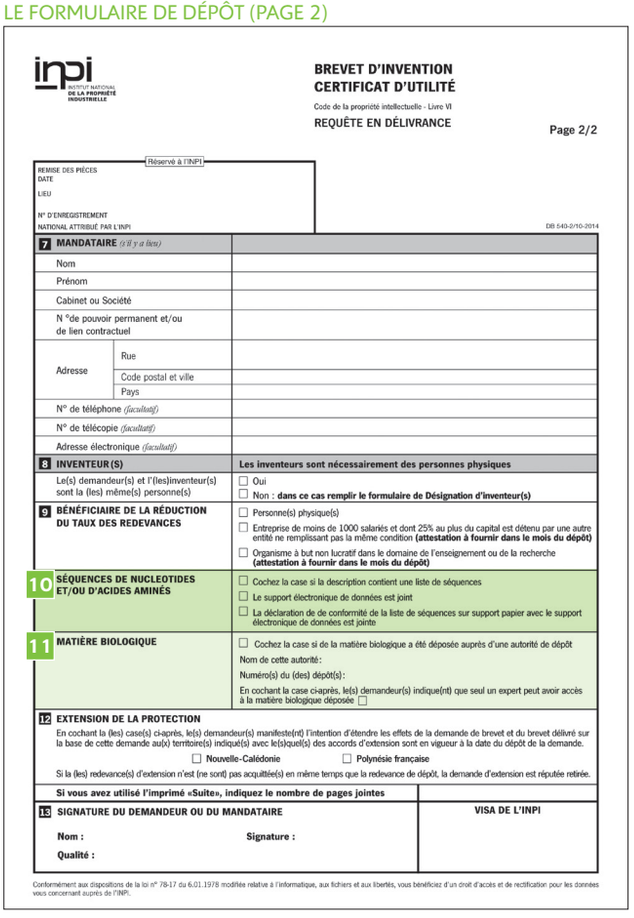

inpi INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

Page 2/2

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DB 540-2/10-2014

7 MANDATAIRE *(s'il y a lieu)*	
Nom	
Prénom	
Cabinet ou Société	
N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel	
Adresse — Rue	
Adresse — Code postal et ville	
Adresse — Pays	
N° de téléphone *(facultatif)*	
N° de télécopie *(facultatif)*	
Adresse électronique *(facultatif)*	
8 INVENTEUR (S)	**Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**
Le(s) demandeur(s) et l'(les)inventeur(s) sont la (les) même(s) personne(s)	☐ Oui ☐ Non : **dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**
9 BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES	☐ Personne(s) physique(s) ☐ Entreprise de moins de 1000 salariés et dont 25% au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)** ☐ Organisme à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**
10 SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS	☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences ☐ Le support électronique de données est joint ☐ La déclaration de de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe
11 MATIÈRE BIOLOGIQUE	☐ Cochez la case si de la matière biologique a été déposée auprès d'une autorité de dépôt Nom de cette autorité : Numéro(s) du (des) dépôt(s) : En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) indique(nt) que seul un expert peut avoir accès à la matière biologique déposée ☐
12 EXTENSION DE LA PROTECTION	En cochant la (les) case(s) ci-après, le(s) demandeur(s) manifeste(nt) l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande. ☐ Nouvelle-Calédonie ☐ Polynésie française Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.
Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes	
13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE **Nom :** **Signature :** **Qualité :**	**VISA DE L'INPI**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

5 RENVOI À UNE DEMANDE DÉPOSÉE ANTÉRIEUREMENT

Le dépôt de la description, indispensable pour l'obtention d'une date de dépôt, peut être remplacé par un renvoi à une demande déposée antérieurement ; dans ce cas, cochez la case correspondante et indiquez le pays ou l'office auprès duquel cette demande a été déposée, sa date de dépôt et son numéro. Une copie de cette demande, accompagnée le cas échéant de sa traduction en français, devra être produite dans un délai de deux mois à compter du dépôt de la présente demande (voir page 24).

10 SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS

Si votre demande comporte des séquences de nucléotides et/ou d'acides aminés, cochez la case de la rubrique 10.
Toute liste de séquences figurant dans une demande de brevet et qui ont pour objet ou qui mentionnent des séquences de nucléotides ou d'acides aminés doit impérativement être établie conformément à la norme ST.25 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Cette liste facilite l'établissement du rapport de recherche. La norme est disponible sur le site Internet de l'OMPI.

> www.wipo.int.

Cette liste de séquences doit être déposée sous une forme déchiffrable par ordinateur, sur un support de données de type clé USB ou cédérom* et la case correspondante doit être cochée.

> www.epo.org.

* L'INPI recommande pour cette opération l'utilisation du logiciel PatentIn ; le logiciel PatentIn est téléchargeable gratuitement sur le site de l'OEB (Office européen des brevets).

Le demandeur doit joindre à sa demande de brevet une déclaration signée selon laquelle l'information sous forme papier est identique à celle fournie sous forme électronique et la case correspondante doit être cochée.
En l'absence de ces documents, l'établissement du rapport de recherche ne peut être engagé.

11 MATIÈRE BIOLOGIQUE

Lorsqu'une invention implique une matière biologique à laquelle le public n'a pas accès et qui ne peut être décrite, cette matière biologique doit faire l'objet d'un dépôt auprès d'un organisme habilité « autorité de depot », au plus tard à la date de dépôt de la demande de brevet. Dans ce cas, cochez la case correspondante et indiquez le nom de cet organisme et le numéro attribué au dépôt de la matière biologique (par exemple, numéro CNCM de format I-xxxx) ; ces indications peuvent toutefois être fournies ultérieurement au plus tard 16 mois après la date de dépôt ou de priorité.
Vous pouvez également demander que seul un expert puisse avoir accès à cette matière biologique ; dans ce cas, cochez la case correspondante. Cette demande peut toutefois être formulée ultérieurement au plus tard avant la fin des préparatifs techniques en vue de la publication de la demande.

LES INFORMATIONS SUR LES CAS PARTICULIERS
(RUBRIQUES 4, 5, 9, 10, 11 ET 12)

9 BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES

Une réduction de 50 % sur les principales redevances d'examen des brevets est accordée :

- aux personnes physiques ;
- aux entreprises allant jusqu'à 1 000 salariés dont le capital n'est pas détenu à plus de 25 % par une entité ne pouvant bénéficier de la réduction ;
- aux organismes à but non lucratif (OBNL) du secteur de l'enseignement ou de la recherche.

Pour en bénéficier, les entreprises et OBNL doivent en faire la demande et remettre **au plus tard dans un délai d'un mois à compter du dépôt :**

- pour les entreprises, une attestation sur l'honneur qu'elles remplissent la condition énoncée ci-dessus, libre de toute contrainte de présentation ;
- pour les OBNL, une copie des statuts.

Pour les personnes physiques, aucun document n'est nécessaire.

N'oubliez pas de cocher dans la rubrique 9 la catégorie à laquelle vous appartenez.

12 EXTENSION DE LA PROTECTION

Le dépôt d'une demande de brevet protège votre invention sur l'ensemble du territoire français à l'exception de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, ces deux territoires disposant d'une compétence propre en matière de propriété industrielle.

Si vous le souhaitez, vous pouvez étendre la protection de votre demande de brevet à l'un ou l'autre (ou les deux) de ces territoires en cochant la(es) case(s) correspondante(s) et en acquittant une redevance d'extension pour chaque territoire (voir le site www.inpi.fr pour en connaitre le montant).

La(es) redevance(s) d'extension(s) doit(vent) **impérativement être acquittée(s)** conjointement à la redevance de dépôt. À défaut, l'extension ne sera pas effective, sans régularisation possible.

Le titre étendu produit ses effets en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française à compter de son dépôt à l'INPI et arrive à échéance, sous réserve d'un éventuel retrait de l'extension, à la même date que le titre métropolitain qui en est le fondement et auquel il est totalement lié. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française disposent d'un droit de refus quant aux extensions demandées. Toute décision de refus d'extension est motivée et adressée par lettre recommandée avec avis de réception au demandeur.

LE FORMULAIRE DE DÉPÔT (PAGE 2)

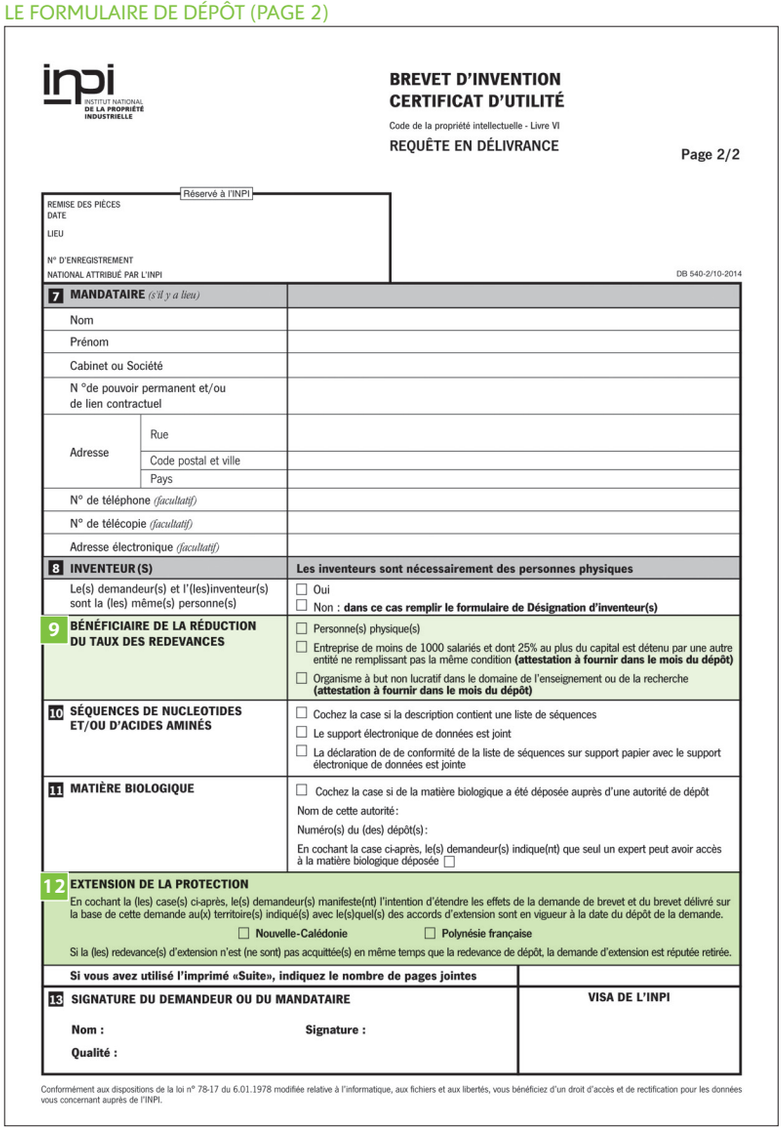

INPI — INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI
REQUÊTE EN DÉLIVRANCE
Page 2/2

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI
DB 540-2/10-2014

7 MANDATAIRE *(s'il y a lieu)*		
Nom		
Prénom		
Cabinet ou Société		
N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel		
Adresse	Rue	
	Code postal et ville	
	Pays	
N° de téléphone *(facultatif)*		
N° de télécopie *(facultatif)*		
Adresse électronique *(facultatif)*		
8 INVENTEUR (S)		**Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**
Le(s) demandeur(s) et l'(les)inventeur(s) sont la (les) même(s) personne(s)		☐ Oui ☐ Non : **dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**
9 BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES		☐ Personne(s) physique(s) ☐ Entreprise de moins de 1000 salariés et dont 25% au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)** ☐ Organisme à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche **(attestation à fournir dans le mois du dépôt)**
10 SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS		☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences ☐ Le support électronique de données est joint ☐ La déclaration de de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe
11 MATIÈRE BIOLOGIQUE		☐ Cochez la case si de la matière biologique a été déposée auprès d'une autorité de dépôt Nom de cette autorité : Numéro(s) du (des) dépôt(s) : En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) indique(nt) que seul un expert peut avoir accès à la matière biologique déposée ☐

12 EXTENSION DE LA PROTECTION
En cochant la (les) case(s) ci-après, le(s) demandeur(s) manifeste(nt) l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande.
☐ **Nouvelle-Calédonie** ☐ **Polynésie française**
Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.

Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes	
13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE **Nom :** **Signature :** **Qualité :**	**VISA DE L'INPI**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

B LES INFORMATIONS SUR LA PAGE « SUITE »

LA PAGE SUITE

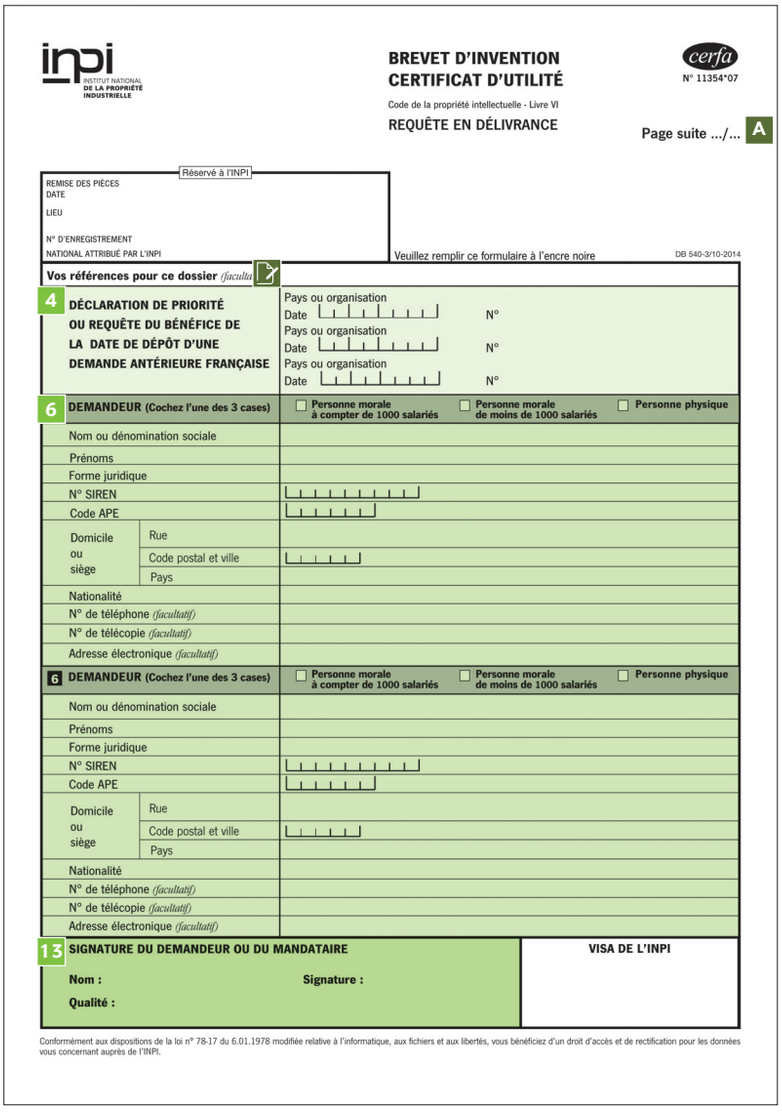

INPI — INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

cerfa N° 11354*07

Page suite .../... **A**

Réservé à l'INPI
REMISE DES PIÈCES
DATE
LIEU
N° D'ENREGISTREMENT
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI

Veuillez remplir ce formulaire à l'encre noire

DB 540-3/10-2014

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE

Pays ou organisation — Date — N°
Pays ou organisation — Date — N°
Pays ou organisation — Date — N°

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases)		☐ Personne morale à compter de 1000 salariés	☐ Personne morale de moins de 1000 salariés	☐ Personne physique
Nom ou dénomination sociale				
Prénoms				
Forme juridique				
N° SIREN				
Code APE				
Domicile ou siège	Rue			
	Code postal et ville			
	Pays			
Nationalité				
N° de téléphone *(facultatif)*				
N° de télécopie *(facultatif)*				
Adresse électronique *(facultatif)*				

6 DEMANDEUR (Cochez l'une des 3 cases)		☐ Personne morale à compter de 1000 salariés	☐ Personne morale de moins de 1000 salariés	☐ Personne physique
Nom ou dénomination sociale				
Prénoms				
Forme juridique				
N° SIREN				
Code APE				
Domicile ou siège	Rue			
	Code postal et ville			
	Pays			
Nationalité				
N° de téléphone *(facultatif)*				
N° de télécopie *(facultatif)*				
Adresse électronique *(facultatif)*				

13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Nom : **Signature :**

Qualité :

VISA DE L'INPI

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

VOS RÉFÉRENCES POUR CE DOSSIER

Vous pouvez éventuellement faire figurer dans cette case une référence interne à votre gestion, pour le suivi de vos dossiers.

A UTILISEZ AUTANT DE PAGES « SUITE » QUE NÉCESSAIRE

Numérotez chaque page en ordre croissant et en indiquant, après la barre de fraction, le nombre total de pages.
→ **Exemple :** « 1/1 » s'il n'y a qu'une page, « 1/2 » et « 2/2 » s'il y en a deux, etc.
N'oubliez pas d'indiquer en page 2 du formulaire de dépôt le nombre total de pages « Suite » utilisées.

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE

Remplissez ces champs comme indiqué en page 24, pour identifier les autres priorités revendiquées.

6 DEMANDEUR

Cochez la case correspondante.
Remplissez ces champs comme indiqué en page 20, pour identifier les autres co-demandeurs.

13 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Remplissez cette rubrique comme vous avez rempli la rubrique 13 du formulaire de dépôt.

LES DERNIÈRES DÉMARCHES POUR DÉPOSER LE DOSSIER

COMBIEN COÛTE LE DÉPÔT D'UN BREVET ?

Le coût de dépôt d'un brevet est le même jusqu'à la 10e revendication.
Il peut cependant faire l'objet d'une réduction dans certains cas.

Dépôt du brevet ou du certificat d'utilité	36 €	Cette redevance doit être acquittée au moment du dépôt ou, au plus tard, dans un délai d'un mois à compter du dépôt. Elle comprend la première annuité.
Rapport de recherche (cette redevance de rapport de recherche ne concerne que les dépôts de brevet, le rapport de recherche n'est pas établi pour les certificats d'utilité)	520 €	Cette redevance doit être acquittée au moment du dépôt ou, au plus tard, dans un délai d'un mois à compter du dépôt.
Délivrance du brevet	90 €	Cette redevance devra être payée au moment de la délivrance.
Revendication supplémentaire	42 €	Par revendication, au-delà de la 10e.

Tarifs en vigueur au 1er juillet 2015

À cela s'ajoutent les redevances liées à l'extension, le cas échéant, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie lorsque les accords passés avec ces territoires entreront en vigueur.

www.inpi.fr, rubrique « Tous nos tarifs ».

À NE PAS OUBLIER

Une réduction de 50 % sur les principales redevances d'examen des brevets est accordée :
- aux personnes physiques ;
- aux entreprises allant jusqu'à 1 000 salariés, dont le capital n'est pas détenu à plus de 25 % par une entité ne remplissant pas ces premières conditions ;
- aux organismes à but non lucratif (OBNL) du secteur de l'enseignement ou de la recherche.

Les entreprises et les OBNL doivent en faire la demande dans le délai du paiement de la redevance de dépôt (1 mois au maximum) en joignant une attestation d'appartenance à l'une de ces catégories (voir p. 25).

QUE DOIT CONTENIR VOTRE DOSSIER ?

Dans une enveloppe fermée :
- **la description** (voir p. 5) et **les revendications** (voir p. 8) ;
- **les éventuels dessins** (voir p. 11) ;
- **l'abrégé** du contenu technique de l'invention, accompagné du dessin éventuel (voir p. 10 à 13).

Sur l'enveloppe :
- **le nom du demandeur** (rubrique 1 du formulaire) ;
- **le titre de l'invention** (voir p. 22) ;
- **le nom des documents** contenus dans l'enveloppe et le nombre de feuilles correspondantes (ex. : « description – 12 pages », « revendications – 3 pages », etc.).

Joignez à cette enveloppe :
- **le formulaire que vous venez de remplir**, en un exemplaire, signé à la main ;
- les éventuelles **pages « Suite »**, en un exemplaire, signées à la main (voir p. 27) ;
- **la désignation du ou des inventeurs**, si nécessaire (voir p. 23) ;
- **le paiement des redevances** (voir p. 28) ou la justification de ce paiement. Pour ce dernier, vous pouvez remplir le bordereau « Requête en délivrance de brevet – Annexe » que l'INPI met à votre disposition (voir p. 4) ;
- **une attestation d'appartenance** à l'une des catégories pouvant bénéficier de la réduction du taux des redevances (voir p.26) ;
- **l'original du pouvoir spécial ou la copie du pouvoir permanent** en cas de dépôt par un mandataire autre qu'un conseil en propriété industrielle ou un avocat (voir p. 15).

Si vous êtes concernés par l'une de ces quatre situations, certaines pièces sont à joindre.

Si vous revendiquez **une priorité étrangère** (voir p. 24) :
- une copie de la ou des demandes antérieures ;
- si vous n'êtes pas le propriétaire de la demande antérieure, l'autorisation de revendiquer la priorité ;
- éventuellement, les éléments dont vous disposez sur l'état de la technique qui a été prise en considération lors de l'examen du brevet par les offices étrangers.

S'ils sont **en langue étrangère**, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction en français.

Si vous revendiquez **une priorité antérieure française** (voir p. 24) :
- une copie de la ou des demandes antérieures sur lesquelles les éléments repris dans la deuxième demande sont mis en évidence.

Si votre demande comporte **des séquences de nucléotides et/ou d'acides aminés** (voir p. 25) :
- La déclaration signée selon laquelle l'information sous forme papier est identique à celle fournie sous forme électronique.

COMMENT PAYER ?

- Par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'INPI.
- Par mandat.
- Par prélèvement sur un compte client ouvert auprès de l'Agent comptable de l'INPI.
- En espèces ou par carte bancaire, uniquement si vous prenez rendez-vous au siège de l'INPI pour déposer votre brevet.
- Par virement bancaire : les références bancaires de l'INPI sont disponibles auprès de l'agence comptable de l'INPI.

B LES DERNIÈRES DÉMARCHES POUR DÉPOSER LE DOSSIER

COMMENT LE DÉPOSER ?

- Par dépôt électronique sur www.inpi.fr.
- Directement au siège de l'INPI.
- Par courrier (recommandé avec accusé de réception) adressé à l'INPI, 15 rue des Minimes CS 50001, 92677 Courbevoie Cedex.
- Par télécopie en noir et blanc ou en couleur, adressée à ce numéro unique : **+33 (0)1 56 65 86 00.**

Ce type de dépôt doit obligatoirement être suivi d'une régularisation officielle dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la réception de la télécopie. Cette régularisation consiste à remettre ou à envoyer à l'INPI :

– Les documents originaux de votre dossier de dépôt. Vous devrez alors cocher sur le formulaire (voir p. 24) la case indiquant qu'il s'agit de la confirmation d'un dépôt par télécopie et inscrire le numéro d'enregistrement du dépôt, imprimé en haut et à gauche du formulaire que l'INPI vous aura adressé suite à votre envoi par fax ;

– le paiement par chèque, ou la justification du paiement, des redevances de dépôt.

VOUS VENEZ DE DÉPOSER UN BREVET !

Vous recevrez très prochainement un courrier comportant la date et le numéro national de votre dépôt. Ce numéro devra figurer dans toute correspondance ultérieure avec l'INPI.
> Pour connaître les prochaines étapes, consultez la brochure « Le brevet ».

À SAVOIR

L'INPI propose une voie accélérée de délivrance des demandes de brevets afin de mieux répondre aux besoins des déposants. À leur demande, l'INPI s'engage à délivrer les brevets dans les vingt mois à compter de la date de dépôt sous conditions.

www.inpi.fr.

TOUTES NOS BROCHURES

Retrouvez la documentation qui correspond exactement à vos besoins selon l'avancement de votre projet.

DÉCOUVRIR L'INPI

- L'INPI, Maison des innovateurs
- L'INPI et la propriété industrielle en 10 questions

DES REPÈRES, POUR COMPRENDRE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- Protéger ses créations
- Lutter contre la contrefaçon
- La marque
- La marque internationale
- Le dessin ou modèle
- Le brevet
- L'enveloppe Soleau
- L'invention de salarié

DES MODES D'EMPLOI, POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

- Vérifier la disponibilité d'une marque
- Vérifier la disponibilité d'un nom de société

Le formulaire marque

→ Le formulaire brevet

- Le formulaire dessins et modèles
- La vie de votre marque
- La vie de votre brevet
- La vie de vos dessins et modèles

MODE D'EMPLOI

www.inpi.fr

contact@inpi.fr

0 820 210 211
Service 0,10 € / appel
+ prix appel

Suivez INPI France

DIR 18 - janvier 2017

L'INPI est certifié ISO 9001